

Aujourd'hui: Nuageux quelques chutes de neige
Minimum -10° Maximum -6°
Demain: Beau
DETAILS PAGE A2

QUÉRIN Mazda
1530, boul. Chomedey Chomedey, Laval 688-4787

Aujourd'hui



B7 LOUIS LORTIE
Le jeune pianiste montréalais Louis Lortie est le lauréat du Grand Prix 1986 du Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal, doté d'une bourse de \$15 000.

A10 CIA
Le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker, annonce avec regret le retrait de la candidature de M. Robert Gates au poste de directeur de la CIA.

B1 ROCH LASALLE
Roch LaSalle prévoit que le premier ministre Mulroney annoncera sous peu d'importants changements visant à redonner à la population confiance en son administration.

D1 CARTES DE CRÉDIT
Plus de 22 000 cartes de crédit ont été volées ou falsifiées l'an dernier au Canada, ce qui a fait perdre quelque \$20 millions aux deux principales sociétés émettrices.



C1 LA MODE
A Londres, les jeunes s'inspirent de la rue pour faire une révolution vestimentaire ou la vulgarité et la demeuré s'opposent au classicisme si cher aux couturiers british.

Sommaire

- Annonces classées C8, C9, D6 E1 à E5
Arts et spectacles B4 à B8 horaires B6
Bandes dessinées C9
Bridge C4
Campus C10
Décès, etc. E7
Economie cahier D
Êtes-vous observateur? C8
Feuilleton E1
Horoscope E2
Le monde A10, A11
Mots croisés E3
Quoi faire aujourd'hui E7
Télévision B4, B5
Vivre aujourd'hui
La mode C1 à C5
TABLOID SPORTS
Mots croisés 14
Réjean Tremblay 5

Mulroney promet un système national de garde d'enfants

MARIE TISON
Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada aura son système national de garde d'enfants. C'est ce qu'a promis hier le premier ministre Brian Mulroney, confirmant ainsi un engagement pris dans le cadre du discours du Trône du 1er octobre 1986.

colloque sur la famille parrainé par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, le premier ministre a été pour le moins avare de détails. Le gouvernement avait déjà indiqué qu'il attendrait le dépôt du rapport du Comité spécial sur la garde d'enfants avant de présenter un plan d'action. Ce rapport devrait être prêt à la fin du mois de mars. «Nous savons que la mise en place d'un système universel de garde d'enfants exigera d'importantes ressources, et nous al-

lons devoir les trouver», a déclaré M. Mulroney hier. Un peu plus tard, interrogé à la Chambre des Communes, le premier ministre a rappelé que le gouvernement avait réussi à trouver un milliard de dollars pour venir en aide aux cultivateurs canadiens en 1986. «Si on a agi avec célérité afin de venir en aide aux cultivateurs canadiens, nous avons également l'engagement de le faire

en faveur des femmes du Canada, et nous allons trouver, nonobstant les difficultés financières, les ressources voulues pour mettre en vigueur un plan de cette nature afin de favoriser les femmes du Canada», a-t-il lancé. «Car je tiens à affirmer de façon non équivoque que notre engagement à cet égard est un véritable engagement: le Canada aura bel et bien son système national

VOIR ENFANTS EN A 2

Les péquistes «lavent leur linge sale en famille»

YVON LABERGE
SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

Pour Pierre Marc Johnson, pas question que la Déclaration fondamentale du Parti québécois serve de texte unificateur entre «promotionnistes» et «affirmationnistes».

Interrogé hier à Sainte-Marie-de-Beauce, où les députés péquistes tiennent leur caucus d'avant la rentrée parlementaire, le chef du PQ a même ridiculisé l'auteur de cette suggestion, le député de Lévis Jean Garon.

«Peut-être que M. Garon va nous suggérer aussi de sortir un extrait des différents manifestes du Mouvement souveraineté-association (le MSA, ancêtre du PQ) et des extraits de journaux datant de 1973!», s'est exclamé M. Johnson.

À un moment donné, a-t-il ajouté tout de go, «il faut se brancher». Et dans son esprit, une façon de le faire est de partir de la proposition principale, qui réaffirme l'objectif de la souveraineté, accompagnée d'une démarche d'affirmation nationale.

M. Johnson n'a pas caché que la réunion du caucus de ses députés doit déboucher sur un consensus si l'on veut que tous les députés oeuvrent dans le même but.

Visiblement exaspéré de la tournure du débat qui a cours sur la question nationale, le chef péquiste a lancé: «On a la proposition principale, et je pense que c'est à partir de ça qu'on va travailler».

Le fait est que la thèse d'affirmation nationale du leader péquiste ne fait pas l'unanimité chez les députés du PQ, et M. Johnson a promis hier qu'il allait y avoir «des mises au point». Cela a d'ailleurs commencé en fin d'après-midi avec un tour de table de la situation politique et interne du parti.

En sortant du caucus, peu avant 18h, pour une rencontre avec les dirigeants municipaux de Sainte-Marie-de-Beauce, le leader péquiste a qualifié les dis-

VOIR PQ EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

SANTO DOMINGO, P.Q.



Faute de mieux, plusieurs vacanciers en puissance ont trouvé refuge sur des chaises longues près de la piscine du Château de l'aéroport de Mirabel. PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Nationair éprouve encore des ennuis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des quelque 450 Québécois, qui se trouvent aujourd'hui sous le chaud soleil de Santo Domingo ou à Cartagena, 252 avaient passé la nuit d'hier à essayer de dormir sur des bancs ou à faire le cent pas dans les corridors de l'aéroport de Mirabel. On peut dire qu'ils méritent leurs vacances plus que d'autres.

Le premier groupe de près de 200 personnes devait partir pour la République Dominicaine (Santo Domin-

go) dimanche après-midi: il a quitté Mirabel à 9h hier matin. Le départ du deuxième pour la Colombie (Cartagena) était prévu à 12h 40 hier matin, mais ce n'est que 22 heures plus tard qu'il est parti.

Ces deux longs retards sont attribuables à un autre bris de moteur d'un appareil DC-8 de Nationair Canada. Le vice-président chargé du marketing de cette compagnie, M. Claude Lévesque, a expliqué que le même appareil devait transporter les deux groupes de vacanciers.

«Cet avion, explique-t-il, devait se

rendre en premier lieu à Santo Domingo puis revenir chercher les voyageurs qui allaient à Cartagena. Mais lorsque l'appareil est arrivé en piste dimanche après-midi à Mirabel en prévision de son premier voyage, un bris de moteur a été signalé, ce qui a entraîné une série de retards. Nous avons tenté de trouver un autre appareil, mais il n'y en avait pas de disponible. L'avion a été envoyé à Dorval pour les réparations.»

Le groupe qui devait partir pour

VOIR NATIONAL EN A 2

Les dépenses d'Ottawa augmentent de cinq p. cent à \$122,5 milliards

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

En dépit d'une baisse de \$107 millions de la contribution fédérale à la caisse de l'assurance-chômage et d'une diminution de \$958 millions, soit près de 50 p. cent, du budget du ministère de l'Énergie, les dépenses du gouvernement canadien augmenteront en 1987-88 de cinq p. cent pour atteindre \$122,5 milliards.

Ce qui ne l'empêchera pas de diminuer de 0,6 p. cent les transferts aux provinces pour l'enseignement post-secondaire et de n'ac-

croître que de moins d'un p. cent les sommes qu'il leur verse pour l'assurance-santé.

L'accroissement des dépenses, supérieur à celui du coût de la vie, s'explique principalement par l'augmentation du service de la dette publique, qui atteindra \$28,2 milliards, une hausse de 4,4 p. cent, et la hausse de \$1,1 milliard des versements de la sécurité de la vieillesse, qui dépasseront les \$10 milliards.

Les versements fédéraux à l'assurance-chômage diminueront, prévoit-on, à \$2,57 milliards en raison du nombre moins élevé de prestataires. Au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'abolition progressive, déjà annoncée, du Programme d'encouragement du secteur pétrolier permettra d'éco-

nomiser \$826,8 millions alors que le budget d'Énergie atomique du Canada diminue de \$46,5 millions.

Les paiements aux autres paliers de gouvernement augmenteront de 2 p. cent, soit \$418 millions de plus que les \$20,87 milliards versés au cours de l'année qui s'achève. Les transferts fiscaux s'accroîtront de 2,3 p. cent pour atteindre \$5,9 milliards et les versements en vertu du Régime d'assistance publique (garantie du revenu et services sociaux) augmenteront de 3,3 p. cent et s'élèveront à \$4,19 milliards.

VOIR DEPENSES EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

Vivre avec ses cicatrices...



- 4 -
MARTHA GAGNON

«Son geste, je ne l'accepterai jamais. Mais lui, je continue de l'aimer.»
Après huit ans, ce père a encore la gorge serrée lorsqu'il parle du drame terrible qu'il a vécu. À 13 ans, son garçon a tué l'amie avec laquelle il vivait une relation amoureuse secrète et extrêmement tendue.

«Une affaire comme celle-là, ça vous brise, ça vous ronge le cœur.» Les mots lui manquent. D'ailleurs, comment expliquer qu'une bombe atomique lui soit soudainement tombée sur tête et qu'il soit encore vivant?

Rien ne laissait présager une telle chose. Il avait un fils charmant, joyeux, intelligent, qui lisait encore Tintin et Asterix. Il ne se confiait pas beaucoup, mais plusieurs adolescents sont discrets.

Il donnait l'impression d'être heureux. Il avait de bons parents, de l'argent, une éducation privilégiée, de nombreux amis et une vie agréable. Alors, pourquoi?



CES ENFANTS QUI TUENT
Une question qui a torturé les parents durant des mois, des années. Encore aujourd'hui, ils ne comprennent pas vraiment ce qui s'est passé. «Une crise pubertaire aiguë», ont dit les psychiatres.

A cette époque, leur fils avait une relation sentimentale avec une fille plus âgée. Une relation

très intense pour laquelle il n'était pas encore prêt. Le paradis a, toutefois, été de courte durée. Les choses se sont vite dégradées, allant même jusqu'au chantage.

L'adolescent avait une double vie. À la maison, il affichait une attitude normale, alors qu'à l'extérieur, il vivait une aventure périlleuse dont il n'arrivait plus à se sortir. Incapable de se confier, il a explosé. C'était pour lui la seule issue.

Lorsqu'on lui demande s'il s'est senti responsable du meurtre de son fils, il répond non. Si c'était à recommencer, il ne sait pas ce qu'il pourrait faire pour l'éviter.

VOIR VIVRE EN A 4

Bruno Riverin président de la Bourse

PAUL DURIVAGE

C'est un disciple d'Alphonse Desjardins qui accède à la présidence de la Bourse de Montréal. M. Bruno Riverin, jusqu'à maintenant président et chef des opérations de la Caisse centrale Desjardins, vient d'être nommé à la tête de la place financière mont-réalaïse, a-t-on annoncé hier.

Âgé de 45 ans, M. Riverin est détenteur d'une maîtrise en administration des affaires (MBA). D'abord recruté par la Banque Mercantile du Canada où il a occupé des fonctions d'importance croissante, il s'est joint au Mouvement Desjardins en 1977.

Les observateurs n'hésitent pas à lui imputer une grande partie du succès de la Caisse centrale dont il a participé à l'essor depuis sa formation, il y a six ans. Son nom fut d'ailleurs évoqué lorsque vint le temps de trouver un nouveau président au Mouvement Desjardins, à la suite du départ de M. Raymond Blais en janvier dernier.

M. Riverin a donné son accord final au cours de la fin de semaine dernière. Le

VOIR BOURSE EN A 2

SAUTEZ SUR L'OCCASION
SONY
STR AV 240 - Récepteur digital 60 watts total
PS LX 230 - Platine semi-autom
SS C 20 - Enceintes 40 w 2 voies
EN OPTION: TCFX 420 - Cassétophone Dolby C
8390 ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4777/388-1122
Service Réparation 783 Mistral (coin 8250 St-Hubert) 271-1732
VOTRE CONSEILLER AUDIO
DUMOULIN
SPEC

Grève générale aux Autobus Terrebonne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après s'être contentés de demi-mesures, les chauffeurs des Autobus Terrebonne ont décidé, hier, d'avoir recours à une grève illimitée à compter d'aujourd'hui. De son côté, le comité de parents de la Commission scolaire des Manoirs demande au conseil des commissaires de fermer toutes les écoles, ce qui priverait 12 500 enfants de cours.

Le président du comité, M. Jacques Richer, a déclaré, hier soir, que si jamais les commissaires refusaient d'accéder à cette requête, tous les parents recevront, au cours des prochains jours, une lettre les invitant à garder leurs enfants à la maison.

« Nous voulons fermer les écoles pour deux raisons: pour qu'aucun élève ne soit pénalisé; et pour forcer le gouvernement à agir dans ce conflit », explique M. Richer.

Selon le comité, il est injuste de faire manquer l'école à 6 500 garçons et filles — ceux véhiculés par les Autobus Terrebonne — tandis que 6 000 autres écoliers de la CS auront droit à des cours, comme en temps normal.

Le comité présidé par M. Richer veut que l'Assemblée nationale adopte une loi spéciale interdisant tout débrayage ou moyen de pression jusqu'au 30 juin 1988, date qui coïncide avec la fin du contrat liant la CS des Manoirs et les Autobus Terrebonne.

Le conseil des commissaires doit étudier la demande du comité ce soir lors d'une réunion extraordinaire.

C'est par une vote de 72 p. cent que les chauffeurs ont décidé d'avoir recours à la grève générale. Depuis le 23 janvier, ces syndiqués avaient débrayé à quelques reprises pour une période de 24 heures en plus d'adopter des moyens de pression qui avaient pour but d'annuler ou de retarder le transport de 6 500 écoliers de la Commission scolaire des Manoirs, de 1 000 autres de la Commission scolaire les Ecoles, de 300 de l'école secondaire privée Saint-Sacrement, à Terrebonne, et de 300 également de la Commission scolaire protestante Lorrain.

A chaque fois, les autorités de la CS des Manoirs fermaient six écoles en plus de quelques maternelles, ce qui avait pour conséquence de priver 6 500 garçons et filles de cours.

Hell's: procès transféré à Montréal

Le juge Georges Savoie, de la Cour supérieure à Sherbrooke, a transféré dans le district de Montréal le procès de sept membres des Hell's Angels de cette région qui sont inculpés du meurtre au premier degré de quatre membres des Hell's Angels, le 24 mars 1985, à Lennoxville.

Il s'agit de la cause de Louis Brochu, Marcel Desloges, des frères Charles et Jacques Filtreau, des frères Guy et Yvon Rodrigue ainsi que de David Rouleau.

Le juge Savoie a ainsi donné suite à une demande conjointe du procureur-chef Michel Pinard et du défenseur Michel Dussault.

Les procès de quatre Hell's Angels du chapitre de Sorel et de cinq membres du chapitre de Halifax ont déjà fait l'objet d'un changement de venue.

Le ministère public avait demandé un transfert des procès en invoquant qu'il serait plus facile de trouver des candidats-jurés à Montréal, que la plupart des accusés demeurent dans la région métropolitaine et qu'il serait onéreux de transférer quotidiennement les accusés entre Montréal et Sherbrooke par mesure de sécurité.

SUITE DE LA UNE



M. et Mme Jacquelin Corbell attendaient toujours de prendre leur avion, hier, après 22 heures de délai.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

NATIONNAIR

Nationnaire éprouve encore des ennuis

Santo Domingo a été logé pour la nuit au Château de l'aéroport de Mirabel. Il a passé une bonne nuit. Ce ne fut cependant pas le cas du deuxième groupe. La nuit a été passablement agitée.

Ces 252 vacanciers qui prévoient passer la majeure partie de la nuit bien détendus dans l'avion en rêvant à leurs vacances ont plutôt passé de longues heures crispés, tout en tentant de prendre quelques minutes de sommeil sur un banc de l'aérogare de Mirabel.

Mécontentement général

À 10h45 hier matin au Château de l'aéroport Mirabel, c'était le mécontentement général chez ces personnes. Certaines avaient trouvé refuge sur des divans, d'autres sur des chaises longues près de la piscine. Une femme dormait sur le sol, son réveil-matin à ses côtés. D'autres faisaient les cent pas en manifestant leur mécontentement.

Personne, ou presque, n'a réussi à fermer l'oeil de la nuit. Tous en avaient long à dire contre Nationnaire Canada. Chacun voulait donner sa version des faits. Nationnaire a écopé à plusieurs reprises de qualificatifs peu élogieux.

« Nous sommes ici à attendre. On nous a dit de venir à l'hôtel, que nous allions avoir des chambres. Nous n'avons rien encore. Personne ne veut rien nous dire. Nos bagages sont à l'aérogare et n'importe qui peut partir avec », lance M. Guy Bureau, de Fitch Bay, dans les Cantons de l'Est.

Quatre couples demeurant à Ferme-Neuve et Mont-Laurier regardaient pour leur part des gens

se baigner dans la piscine de l'hôtel, tout en pensant à la plage de Cartagena. « Au lieu d'être sur le bord de la mer en maillot de bain, nous sommes ici étendus sur des chaises longues à regarder l'eau de la piscine, pendant qu'il y a tempête de neige à l'extérieur », souligne un jeune homme.

La GRC

Lorsque l'annulation du voyage a été annoncée, ce fut la pagaille devant les comptoirs de Nationnaire Canada. Peut-être rendus plus irritables par l'alcool, certains vacanciers ont élevé la voix et se sont même faits menaçants, si bien que les représentants de Nationnaire Canada ont jugé bon de faire appel à la Gendarmerie Royale du Canada. Quelques agents furent dépêchés sur les lieux.

« Même si nous n'avons pas eu réellement à intervenir, ce ne fut pas tellement facile. Il y avait dans le groupe trois policiers municipaux qui criaient fort. Ce sont eux qui nous ont causé le plus de problèmes. Mais tout est rentré dans l'ordre après discussions », ont souligné deux agents de la GRC.

ENFANTS

Mulroney promet un système national de garde d'enfants

de garde d'enfants», a déclaré M. Mulroney.

Les participants au colloque sur la famille, qui se poursuit jusqu'à ce soir, ont salué la promesse du premier ministre par des applaudissements mesurés.

« Je pense que les gens sont un peu encouragés », a déclaré Mme Sylvia Gold, présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Mme Gold a indiqué qu'elle ne s'attendait pas à plus de précisions de la part du premier ministre.

« Nous ne pouvons pas vraiment porter de critique pour l'instant, parce que nous devons attendre le rapport », a-t-elle expliqué, avant d'ajouter qu'elle était « un peu impatiente ».

La présidente de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, Mme Lynette Billard, qui a pu échanger quelques mots avec le premier ministre alors qu'il rencontrait les participants au colloque, a déploré quant à elle la promesse trop vague de M. Mulroney.

« Ça m'a quand même fait plaisir d'entendre ce qu'il avait à dire, et j'espère que les dollars suivront », a-t-elle déclaré.

Mme Louise Dulude, présidente du Conseil d'action nationale sur le statut de la femme, a indiqué pour sa part que les déclarations de M. Mulroney étaient encourageantes, tout comme l'étaient celles du discours du Trône.

« Malheureusement, lorsque le budget a été déposé, nous nous sommes rendues compte qu'il n'y avait rien pour les familles, a-t-elle ajouté. C'est vraiment dans ses actions que le premier ministre sera jugé par les femmes du Canada. »

La députée libérale Lucie Pépin, qui participait au colloque, a été plus acerbe. Elle estime que le

premier ministre aurait dû annoncer quelque chose pour les familles canadiennes, même s'il devait attendre le dépôt du rapport du comité spécial pour décider du sort de la garde d'enfants.

« Je suis restée sur ma faim, a-t-elle déclaré. Il avait une plate-forme sensationnelle pour annoncer les projets du gouvernement envers les familles, mais je n'ai absolument rien vu dans son discours qui puisse les aider. »

Tout juste avant le départ du premier ministre, Mme Gold lui a demandé s'il avait pris connaissance des attentes des participantes au sujet de la garde d'enfants.

« Oui, j'ai compris le message », a répondu M. Mulroney.

DÉPENSES

Les dépenses d'Ottawa augmentent de cinq p. cent à \$122,5 milliards

Les sommes inscrites au budget de la Société canadienne des postes passent de \$121 millions à \$375 millions. On explique que le budget de 1986-87 indiquait un niveau de financement établi antérieurement étant donné que l'orientation de la Société n'avait pas encore été décidée. Les augmentations en capital représenteront \$161 millions, l'infrastructure des envois du courrier des éditeurs \$52 millions, le déficit de fonctionnement \$9 millions et les frais de service (notamment le courrier gratuit des membres du Parlement et du Sénat) \$32 millions.

Le ministère des Transports verra son budget réduit de \$288 millions, dont \$246 millions découleront de la réduction ou du report d'immobilisations, et \$106 millions de l'augmentation en 1986-87 de la taxe sur les transports aériens et des droits imposés aux utilisateurs des aéroports, ainsi qu'à l'augmentation prévue du trafic aérien.

Les fonds affectés au Programme de la planification de l'emploi du ministère de l'Emploi et de l'Immigration baisseront de \$153,8 millions alors que l'« arriéré » de travail relatif aux revendications du statut de réfugié entraînera des débours additionnels de \$35,5 millions et que des sommes supplémentaires de \$21,5 millions sont prévues « en raison de la charge de travail liée à l'augmentation des niveaux d'immigration qui a été annoncée ». Le budget de l'Agence canadienne de développement international augmente de \$179,5 millions pour atteindre \$2,1 milliards.

Le gouvernement poursuit son objectif d'abolir 15 000 postes dans la Fonction publique fédérale en cinq ans à compter de 1986-87 et après en avoir coupé 5600 pendant l'année financière qui se termine le 31 mars prochain, il se propose d'en éliminer 3072 autres pendant l'exercice qui vient. Jusqu'à maintenant, a déclaré hier le président du Conseil du trésor, Robert de Cotret, seulement 342 mises à pied ont été effectuées, les autres abolitions faisant suite aux départs volontaires, retraits, etc.

Certains ministères enrégisteront toutefois une hausse du nombre d'années-personnes, l'impôt venant en tête de liste, suivi de l'Emploi et de l'Immigration et de la Commission d'appel de l'immigration. Les diminutions toucheront principalement les Affaires indiennes et du Nord, la Défense (le nombre des civils diminuera mais celui des militaires sera accru), Approvisionnement et Services, Douanes et Accise, Santé et Bien-être, etc. On prévoit que 233 454 personnes seront à l'emploi de l'État au 31 mars 1988.

Le gouvernement versera par ailleurs \$4,5 millions en « primes de productivité » à des hauts fonctionnaires « qui ont joué un grand rôle » dans la réalisation d'objectifs gouvernementaux tels la réduction de dépenses et de postes, la privatisation des sociétés d'État, la réduction des frais généraux et administratifs, et ce, tout en atteignant les buts fixés par les programmes.

Cette prime variera entre un et 1,5 p. cent de la rémunération annuelle d'employés de l'État dont les augmentations statutaires de salaires ont été, de dire le ministre, nulles ou minimales. « Ils sont récompensés, ajoute-t-il, selon leur mérite et non en vertu d'une formule générale. »

Notons sur un autre plan que la déjà célèbre prison de Port-Carter coûtera encore plus cher que prévu, la hausse de 11,4 p. cent portant l'investissement dans le comté du premier ministre à \$68,1 millions, comparativement aux \$40 millions qu'on avait prévu dépenser à Drummondville.

PQ

Les péquistes lavent leur linge sale en famille. Les discussions de « très franches ». Lui-même n'était pas encore intervenu, préférant le faire à la toute fin de la soirée, après que chacun de ses collègues se serait exprimé sur la question.

Après l'ajournement pour l'heure du souper, les députés ont regagné le huis clos de la salle des délibérations. Ils n'en étaient pas ressortis à 1 h, ce matin. Même les conseillers politiques présents à Sainte-Marie-de-Beauce ne sont pas admis dans cette salle. Les députés sont là bien sûr pour préparer la rentrée parlementaire de mardi prochain, mais surtout pour « laver leur linge sale en famille ».

Parmi les députés difficiles à rallier, il y a Jean Garon (Lévis), Christian Claveau (Ungava), Louise Harel (Maison-Neuve) et Denis Perron (Duplessis).

Ces derniers, comme d'autres militants péquistes, voudraient que leur parti fasse la promotion de la souveraineté, sans pour autant en faire l'enjeu de la prochaine élection provinciale. Là-dessus, d'ailleurs, tous s'entendent puisque, comme en 1985, agir autrement serait suicidaire tant pour le parti que pour son option.

Le chef péquiste estime que les députés ont des responsabilités que n'ont pas les simples militants du parti. « Les députés, y compris Jean Garon, ont des responsabilités particulières et je m'attends à ce qu'ils agissent avec cohésion, en esprit d'équipe et avec une façon positive de voir les choses. »

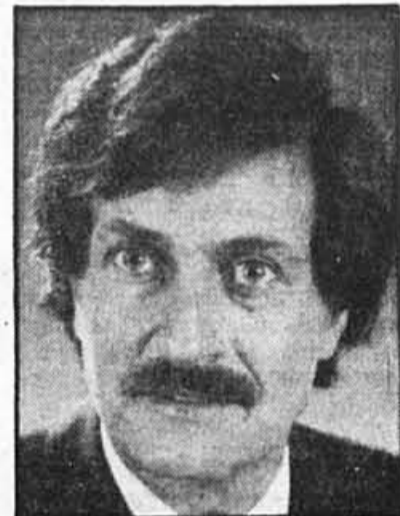
Cela étant, M. Johnson reconnaît que le débat en cours est démocratique, mais, dit-il, cela ne doit pas être l'occasion de « grattage de bobos, de fendage de cheveux en quatre ».

M. Johnson croit que les choses doivent être claires — et elles peuvent l'être, dit-il — et il garantit que son parti ne reviendra pas les mains vides de ces deux jours de discussions. « Il faut qu'il se tranche un certain nombre de points quant à nos attitudes, nos comportements, et sur le fond des choses. »

En clair, cela s'appelle mettre cartes sur table et certains députés le souhaitent eux aussi, notamment M. Guy Chevrette, pour qui son collègue Garon, s'il n'est pas content, n'a qu'à fonder son propre parti.

Un autre, le député de Verchères Jean-Pierre Charbonneau, déclarait à La Presse, ces derniers jours, que Jean Garon — comme d'autres — devait mettre cartes sur table et ne rien garder dans sa manche.

C'est donc, pour l'essentiel, hier que le chef du PQ avait bel et bien l'intention de crever l'abcès. En somme, comme son prédécesseur René Lévesque avait l'habitude de le faire dans sa dernière année à la tête du Parti québécois.



M. Bruno Riverin

BOURSE

Bruno Riverin président de la Bourse

comité des gouverneurs de la Bourse s'est réuni en fin d'après-midi hier afin d'évaluer le choix soumis par le comité de sélection formé de M. André Desaulniers, de la firme McNeil Mantha, et de deux ex-présidents, MM. Jacques Ménard et Brian Drummond. L'entrée en poste du nouveau président est prévue pour le 26 mars.

La tâche qui attend M. Riverin ne sera pas de tout repos. Il lui faudra d'abord redonner sa vitesse de croisière à la Bourse de Montréal, placée sur une voie d'évitement durant quatre mois à la suite du départ subit de M. André Saumier. Celui-ci, après seulement un an et demi à la présidence, a quitté ses fonctions pour fonder une nouvelle maison de courtage en valeurs mobilières.

M. Riverin devra également reconstituer en bonne partie l'équipe de la Bourse de Montréal particulièrement « saignée » ces derniers mois. Encore récemment, M. Yves Dufresne, vice-président aux opérations, remettait sa démission pour regagner le milieu du courtage. Avant lui, il y a eu les vice-présidents aux finances et à la division mercantile, MM. Brian Philidim et Sam Luft.

La vacance à la Bourse de Montréal a par ailleurs coïncidé avec une série de développements majeurs dans le monde financier. Que l'on songe au décloisonnement des institutions financières, à la consécration de Montréal comme centre bancaire international, à l'activité record sur le parquet depuis le début de l'année ou encore à l'inscription en masse de nouveaux titres. Autant de nouveaux défis pour la Bourse, au coeur de l'action.

M. Riverin pourra cependant porter à son crédit son rôle au sein d'institutions bancaires d'importance et particulièrement son expérience à la Caisse centrale où il a pu se familiariser avec le domaine de la haute finance internationale.

La succession à la présidence de la Bourse aura entre-temps fait fonctionner à plein la machine à rumeurs, particulièrement bien huilée rue Saint-Jacques. Cette fin de semaine encore, le nom de M. Yvon Marcoux, président du Groupe Transcontinental G.T.C., était évoqué. Avant lui, les candidatures des personnalités politiques Rodrigue Biron et Jean Chrétien retinrent également l'attention.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-14	-6	Nuag. neige
Outaouais	-10	-6	Nuag. neige
Laurentides	-12	-6	Nuag. neige
Cantons de l'Est	-10	-6	Nuag. neige
Mauricie	-10	-6	Nuag. neige
Québec	-12	-6	Varia. neige
Lac-Saint-Jean	-15	-8	Dégag. grad.
Rimouski	-15	-6	Ens. nuageux
Gaspésie	-15	-6	Ens. pos. nu.
Baie-Comeau	-17	-8	Ens. pos. nu.
Sept-Îles	-17	-8	Ens. pos. nu.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	7	Ciel variable
Edmonton	-13	-8	Neige
Regina	-23	-2	Pos. nuageux
Winnipeg	-13	-4	Ciel dégagé
Toronto	2	4	Neige
Fredericton	-10	-3	Neige
Halifax	-8	1	Grêle
Charlottetown	-11	-6	Neige
Saint-Jean	-14	-5	Neige

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-1	3	N.-Orléans	8	18
Buffalo	1	8	Pittsburgh	1	11
Chicago	-1	7	S. Francisco	10	14
Miami	20	28	Washington	8	23
New York	1	12	Dallas	2	15

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-4	10	Madrid	4	20
Athènes	4	15	Moscou	-	-
Acapulco	22	31	Mexico	9	28
Berlin	-9	-3	Oslo	-17	-7
Bruxelles	0	8	Paris	10	12
Buenos Aires	25	36	Rome	1	19
Copenhague	-8	-4	Stoul	-6	2
Gênes	-	-	Stockholm	-	-
Hong Kong	-	-	Tokyo	1	9
Le Caire	10	19	Trinidad	24	33
Lisbonne	10	24	Venise	-7	-2
Londres	9	9			

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 467
à quatre chiffres 8889



10-2-01
Mardi 3 mars 1987.



Miss Teen Canada

La jeune Torontoise Heather Morton, une brunette qui espère devenir artiste, a été couronnée Miss Teen Canada hier soir. La jeune fille de 16 ans qui recevra plus de \$32 000 en argent et en prix divers affrontait 39 autres concurrentes venues d'un peu partout au pays.

LASERPHOTO CP

Sept des 28 grévistes chiliens de la faim ont cessé de boire

Ottawa aurait approuvé une deuxième amnistie

La Presse et Canadian Press

■ Sept des 28 Chiliens qui font la grève de la faim depuis 11 jours pour forcer le gouvernement fédéral à amener au Canada leurs compatriotes retenus en Argentine ont cessé de boire hier.

Le porte-parole du groupe, Victor Tapia, a dit qu'il avait tenté de les convaincre de ne pas utiliser ce moyen extrême, mais sans succès.

Cinq des sept grévistes de la soif ont dans la vingtaine. Deux ont plus de 40 ans. Ils ont dit aux journalistes qu'ils étaient conscients des dangers d'une déshydratation rapide.

« Mon seul moyen de pression, c'est mon corps », a dit un des grévistes, qui a demandé qu'on ne publie pas son nom. L'homme a 44 ans et affirme avoir été torturé deux fois au Chili.

« Je préfère mourir plutôt que de laisser les miens en Argentine », a-t-il ajouté.

Buenos Aires

De son côté, le premier secrétaire à l'ambassade du Canada à Buenos Aires, Andrée Bazinet, a dit à *La Presse* que trois agents de l'immigration canadiens auraient fini d'ici la fin de la semaine d'interviewer les Chiliens bloqués dans la capitale de l'Argentine.

Un total de 91 personnes — et non 106 comme le croyait l'ambassade au départ — vivent dispersées dans des hôtels et des écoles de Buenos Aires en attendant que leur cas soit réglé par les autorités canadiennes. Toutes ont demandé l'asile au Canada, a dit Mme Bazinet.

« Les personnes qui ont déjà été interviewées auront leur réponse dans une dizaine de

jours », a-t-elle dit. Elle a cependant précisé que même si leur demande d'asile est acceptée il faudra encore plusieurs jours avant qu'elles puissent s'envoler pour le Canada.

Si la demande est rejetée, il n'y a pas de possibilité d'appel.

Les Chiliens pourront alors demander l'asile à l'Argentine, a dit Mme Bazinet. Selon elle, l'Argentine a accordé un statut de réfugié à 400 Chiliens depuis un an et demi.

M. Tapia — qui fait la grève de la faim avec ses compatriotes dans le sous-sol de l'église Saint-Jean au 110 est, rue Sainte-Catherine — a affirmé que les Chiliens avec qui il a parlé au téléphone à Buenos Aires se plaignaient des méthodes d'interviews des agents de l'immigration canadienne.

« Une femme qui est enceinte de sept mois a été bombardée de questions pendant trois heures, a-t-il dit. On m'a rapporté qu'elle a éclaté en sanglots plusieurs fois. »

M. Tapia a dit que les 91 Chiliens bloqués à Buenos Aires ne mangent qu'une fois par jour, grâce à des dons de l'Église unie. Mme Bazinet a confirmé que ni le Haut Commissariat pour les réfugiés ni l'ambassade canadienne ne leur apportaient une aide matérielle.

Amnistie

Par ailleurs, le gouvernement fédéral aurait approuvé une deuxième amnistie pour régler le cas du trop grand nombre de personnes ayant réclamé le statut de réfugié et dont les dossiers sont en attente, indiquent des documents du cabinet obtenus par le *Globe and Mail*.

L'amnistie, qualifiée de « révision administrative » par le gouvernement, ne sera pas annoncée publiquement à l'instar de celle du

mois de mai dernier, précise le quotidien torontois.

Le cabinet et les fonctionnaires du ministère d'Emploi et Immigration aviseront les personnes concernées par lettre.

Le programme d'amnistie touchera chaque réfugié qui a un rendez-vous pour une enquête d'immigration au Canada, incluant les centaines de ressortissants d'Amérique centrale qui attendent aux États-Unis qu'une date soit fixée pour leur enquête.

Toujours selon ces documents, le comité des priorités a accepté le 12 février que le ministre de l'Immigration « soit autorisé à accorder une deuxième amnistie afin de régler le problème d'engorgement dans l'étude des dossiers ».

Cette amnistie toucherait quelque 23000 personnes dont les dossiers se seront accumulés pendant la période de transition se situant entre le 21 mai 1986 (date de la première amnistie) et le moment de l'entrée en vigueur des nouvelles réglementations (à venir) pour le statut de réfugié.

Les coûts et le temps sont les principaux motifs invoqués pour expliquer les deux amnisties. Selon un porte-parole du ministère de l'Immigration, chaque étude de dossier coûte environ \$3600 et la Cour d'appel de l'Immigration, qui prend la décision, entend environ 5000 causes par année.

Rappelons que le gouvernement fédéral a annoncé le 20 février qu'il annulait la politique accordant l'entrée automatique aux ressortissants de 18 pays considérés comme répressifs.

Selon le ministre de l'Immigration Benoit Bouchard la nouvelle législation sur le statut de réfugié, attendue depuis longtemps, serait déposée aux Communes ce mois-ci.



PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

Le Parti civique s'est rapproché de l'hôtel de ville, et loge maintenant dans la maison Beaujeu. Question peut-être, pour Claude Dupras, de mieux surveiller les faits et gestes de l'administration RCM, et de bien épauler le seul conseiller du PCM, Germain Prigent.

Dupras brosse un sombre tableau des 100 jours du RCM

MARIANE FAVREAU

■ Le « bulletin » que décerne le Parti civique à l'administration RCM, après cent jour de gouvernement, n'est pas reluisant. Correcteur sévère, M. Claude Dupras n'est pas loin de « recaler » l'éleve Doré dans plusieurs matières à incidence financière et économique.

Insistant sur les « gestes malhabiles » et les « concessions qui ne servent pas les Montréalais », M. Dupras constate que le « comportement erratique du RCM » se traduit par des augmentations des subventions, des honoraires des conseillers, du nombre de hauts fonctionnaires et de cols bleus, de consultants de l'extérieur, et finalement des dépenses.

« Pour les contribuables, une seule augmentation: celle de leur compte de taxes », conclut celui que Jean Doré a défait aux élections de novembre dernier.

Au lieu de consulter, on engage des consultants en grand nombre à l'hôtel de ville, reproche M. Dupras. Il met « au comble de l'effronterie », l'engagement de la firme Price Waterhouse, au coût de \$700 par jour, pour une consultation sur l'administration au service du secrétariat général.

Ce secrétariat « créé sans avertissement », dont aucune étude n'a établi la nécessité, contribuerait plutôt à renforcer la centralisation des décisions au détriment du pouvoir des élus, croit-il. La facture en serait, non pas de \$900 000 comme on l'annonce dans le budget, ni de \$1,5 million comme le disait plus tard le président du comité exécutif, mais bien de \$2 millions, estime M. Dupras. Plus les \$169 000 en salaires supplémentaires payés aux conseillers municipaux qui assistent les membres de l'exécutif.

Le Parti civique reproche également à l'administration RCM d'avoir déposé son budget trop tôt, sans mettre à profit les 53 jours supplémentaires que la loi lui accordait. « Le parti voulait montrer qu'il était fin prêt à diriger Montréal. »

Mais ce budget qui dépasse de 3,6 p. cent le taux d'inflation (pour la première fois depuis huit ans), se traduit par des hausses de taxes de 13 à 25 p. cent pour la plupart des petits propriétaires, calcule M. Dupras qui qualifie de « tours de passe-passe » certaines décisions de maire Doré.

Comme l'abolition de la taxe d'eau qui est en réalité reflécée aux propriétaires, qui la repasseront aux locataires. Ou encore le gel des tarifs de la STCUM qui se traduit par une facture de \$8 millions de plus pour les contribuables de Montréal.

Ils n'ont jamais été en affaires

Poursuivant l'inventaire des principales décisions de l'administration Doré-Fainstat pendant leurs premiers mois de pouvoir, le chef du Parti civique multiplie les mauvaises notes. « On dirait que ces gens-là n'ont jamais été en affaires. »

M. Dupras leur reproche d'avoir compromis la tenue du Grand Prix, au circuit Gilles

Villeneuve, en par des gestes maladroits et précipités. En Cour d'appel, la semaine dernière, le juge blâmait d'ailleurs la Ville.

Pourquoi une subvention de \$100 000 au Festival de Jazz, une entreprise « au chiffre d'affaires faramineux », en plus des services de soutien de la ville évalués également à \$100 000? « On crée là un dangereux précédent. Les contribuables pourront-ils répéter bien longtemps ces gestes de générosités. »

Pourquoi rouvrir le contrat sur l'installation d'abris dans les rues de Montréal et le donner à la STCUM? « Sous le Parti civique, on avait trouvé ce moyen de solutionner le problème des abris manquants et d'arrondir les revenus. Le RCM ne veut pas de cette nouvelle source de revenus. »

Enfin, le règlement intervenu avec les cols bleus aurait coûté de \$7 à \$8 millions de trop, y compris \$1,5 million en intérêt sur la rétroactivité. Le syndicat ayant donné son appui au RCM pendant la campagne électorale, M. Dupras estime que l'administration Doré-Fainstat lui a donné tout ce qu'il réclamait dont un « plancher d'emploi » au-dessus des besoins.

« Le maire est un mauvais administrateur, la ville est mal administrée », conclut M. Dupras devant ce qu'il qualifie de gâchis.

Non aux taux de taxes variables

■ Selon le chef du Parti civique, des taux de taxes variables ne corrigeraient pas le problème des hausses exagérées des comptes de taxes que vivent actuellement les contribuables de Montréal.

Ces taux variables permettraient peut-être de soulager les propriétaires résidentiels pour faire porter un fardeau plus lourd par l'industrie et le commerce. Mais, selon M. Claude Dupras, l'effet serait désastreux sur l'économie.

Car en plus de payer des taxes foncières, l'industrie et le commerce paient de fortes taxes d'eau et d'affaires. Et les taxes sont si élevées à Montréal que plusieurs entreprises choisiraient de s'installer dans les villes périphériques, assure M. Dupras qui cite des cas.

Et cela entraîne, évidemment, un manque à gagner, un rétrécissement de l'assiette fiscale de Montréal. D'où l'offre de généreuses subventions pour attirer l'établissement d'entreprises à Montréal.

« L'industrie est surtaxée à Montréal », assure M. Dupras qui ne voit qu'une solution au problème des taxes: que la municipalité dépense moins.

De plus, M. Dupras préconise le plafonnement de la hausse des comptes de taxes, et son étalement dans le temps.

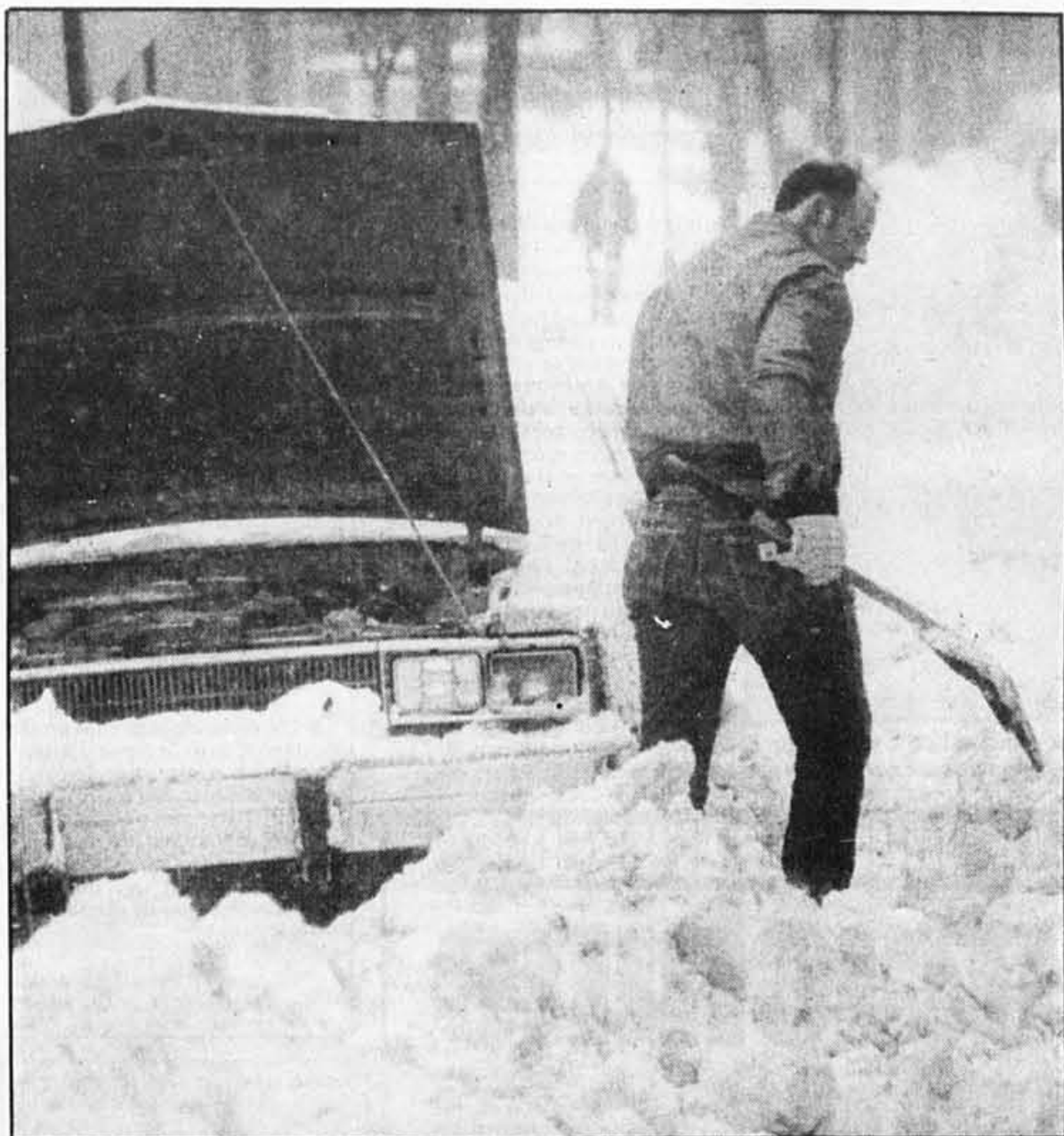
Rien n'y paraîtra plus vendredi!

Le déneigement coûtera entre \$4 et \$5 millions

GEORGES LAMON

■ Le déneigement des 1 840 km de rues et 3 112 km de trottoirs de la ville de Montréal, entrepris hier après-midi, devrait se poursuivre jusqu'à jeudi, voire vendredi. Cette opération coûtera entre \$4 millions et \$5 millions à la ville dont le budget de déneigement se chiffre cette année à \$44,8 millions. Il s'agit en fait du 7e chargement de neige depuis le début de l'hiver; habituellement, on s'attend à huit ou dix chargements de neige pour la durée de l'hiver.

Rappelons que depuis le début de l'hiver 86-87, il est tombé sur la métropole plus de 240 cm de neige en comparaison des 166 à la même date, l'an der-



A compter d'aujourd'hui, 3 000 personnes et 645 véhicules idoines prendront la relève des contribuables pour faire disparaître les 20 cm de neige tombés sur la métropole depuis dimanche.

PHOTOS ROBERT NADON, LA PRESSE

nier. Les contrats avec les entrepreneurs privés prennent fin le 15 mars.

Un porte-parole des services des Travaux publics de la ville de Montréal, M. André Hébert, a estimé pourtant que cette année, entre chaque tempête de neige, on a le temps de se retourner pour en faire le chargement.

3 000 personnes

C'est dire que dès aujourd'hui et au cours des prochains jours, quelque 3 000 personnes prove-

nant à parts égales des secteurs public et privé, armés de 645 véhicules appropriés (autant du côté public que privé) seront à l'oeuvre jour et nuit pour déblayer et surtout enlever et charger (à partir de 19 h) les quelque 20 cm de neige qui sont tombés depuis dimanche sur la métropole.

Ainsi on verra 195 déneigeuses de trottoir (Bombardier) 19 autonivelles, 130 chasse-neige (camions avec chasse-neige à l'avant) et 123 tracteurs-chargeurs sans compter les ca-

mions, sillonner les rues de long en large pour les débarasser de cette encombrante neige.

Une fois chargée, toute cette neige sera déversée en partie dans le fleuve (33 p. cent), dans la carrière Francon (26 p. cent), les endroits de surface — Rivière des Prairies et Pointeaux-Trembles — (20 p. cent) et les égouts de la ville (20 p. cent). En attendant, les automobilistes devront surveiller les autorisations de stationner ou non dans les rues pendant l'opération déneigement.



Le ton monte entre la STCUM et ses chauffeurs

L'organisme parle de vandalisme, les syndiqués de provocation

LISA BINSSE

■ Le syndicat des 4 000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro a déploré hier l'attitude « provocatrice » d'un directeur de service de la Société de transport de la CUM qui pourrait détériorer le climat « relativement bon » qui existe actuellement à la table des négociations.

M. Maurice Vézina, président de la fraternité affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique, s'est dit déçu de l'attitude « arrogante » de M. François Therrien, directeur du service de transport à la STCUM, qui a menacé de suspension et de congédiement tout employé trouvé

coupable de sabotage ou de vandalisme sur les biens de la société de transport.

Il a surtout déploré le fait que cet incident survient alors que les négociations en conciliation s'engagent dans une phase délicate durant laquelle le climat doit être aussi serein que possible.

Il a expliqué que le syndicat avait affiché des pancartes à l'intérieur des différentes divisions de la STCUM dans le but d'informer ses membres de l'évolution des négociations. Cette pratique, dit-il, a toujours été tolérée dans le passé par l'employeur.

Le 25 février dernier, M. Therrien avertissait les membres du syndicat qu'ils seraient passibles de mesures disciplinaires « extrêmement sévères pouvant même

aller jusqu'au congédiement », s'ils étaient trouvés coupables de sabotage ou de vandalisme.

Au même moment, un grief en dommages était envoyé au syndicat. Dans le grief, la STCUM lui demande d'assumer les coûts (non chiffrés) qui nécessiteront la remise en état de ses biens.

Mme Louise Baillargeon, porte-parole de la STCUM, a précisé que des collants ont été apposés sur les murs dans toutes les divisions, sur les autobus et les cabines des guichetiers du métro. Cette pratique ne sera plus tolérée à l'avenir. Le syndicat, a-t-elle rappelé, dispose de lieux prévus pour diffuser l'information aux membres.

Selon M. Vézina, d'ici trois se-

maines, le syndicat doit convoquer ses membres en assemblée générale. Selon la tournure qu'aura prise les négociations, les syndiqués seront peut-être appelés à se prononcer sur l'opportunité de faire une grève, en respectant les services essentiels.

M. Vézina a rappelé que les enjeux cette année sont la réduction du temps d'attente entre deux affectations et la réduction de la semaine de travail. Au chapitre des salaires, le syndicat demande des hausses de 6 p. cent pour chacune des trois années de la convention collective. Le salaire horaire moyen est de \$13,40. La STCUM offre un contrat de trois ans avec des augmentations respectives de 3 p. cent, 3,25 p. cent et 3,5 p. cent.

CES ENFANTS QUI TUENT

VIVRE

Vivre avec ses cicatrices...

SUITE DE LA PAGE A 1

« Notre fils vivait un drame intérieur que j'ignorais. Cela n'avait rien à voir avec la famille. Il se sentait trop coupable pour nous en parler. Les jours précédant le drame, il avait peut-être l'air songeur et même triste, mais il n'y avait rien d'anormal dans son comportement. »

Leur fils a été envoyé au Centre d'accueil Boscoville, à Rivière-des-Prairies. Après son stage, il a été forcé de changer de collège, la nouvelle ayant fait beaucoup de bruit dans le milieu étudiant. Aujourd'hui, il étudie à l'université et se prépare à une carrière dans le domaine de la création.

« Cela a été dur, il a énormément souffert. Il a mis beaucoup de temps à renouer contact avec des filles. Il sait qu'il est différent des autres, mais il l'accepte. Il y a des choses qui lui seront toujours interdites. Je ne pense pas, par exemple, qu'il pourrait un jour faire de la politique. Il y a toujours des gens qui se plaisent à déterrer le passé. »

Plusieurs fois, son père a pensé visiter la famille de la victime. « C'est ça le plus difficile! On ne peut pas redonner la vie. J'aurais tant voulu leur parler. Mais, je n'ai pas osé. J'avais peur de leur faire encore plus mal. Nous étions de milieux tellement différents. »

Lui et son fils sont demeurés très près l'un de l'autre. Ils essaient de ne plus parler de cette histoire. Chacun a appris à vivre avec ses cicatrices.

DEMAIN: les centres d'accueil

L'ami de Jennifer Snow comparait

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'ami de cœur de l'étudiante Jennifer Snow a comparu devant le tribunal, hier, au palais de justice de Québec. Avant d'être formellement accusé du meurtre prémédité de la jeune fille, il devra subir un examen psychiatrique de trois jours. Le prévenu, Michel Perron, 25 ans, est lui aussi étudiant à l'Université Laval. La jeune étudiante de 18 ans a été trouvée morte dans son appartement de Sainte-Foy samedi. Elle avait été tuée de cinq coups de couteau.



Hier, c'était un adolescent qui a tué, aujourd'hui, c'est un jeune homme qui vit normalement. PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

Le meurtre rapproche souvent la famille

MARTHA GAGNON

■ Les parents abandonnent rarement leur enfant.

Le meurtre rapproche souvent la famille qui s'isole, se replie sur elle-même et mobilise toute ses énergies pour soutenir l'adolescent dans son épreuve.

Les parents passent par toute la gamme des sentiments : peur, culpabilité, colère, tristesse, etc. Quelques-uns songent même au suicide. Ce fut le cas, par exemple, d'une mère qui s'est sentie responsable du crime de son garçon qu'elle avait déjà battu alors qu'il était enfant. Sa première réaction a été de vouloir s'enlever la vie.

« Pour la plupart, le meurtre commis par leur fils ou leur fille est considéré comme un événement imprévisible, un grave accident de parcours. Pour atténuer le geste, certains diront que la victime avait sa part de responsabilité », explique Denise Charbonneau, travailleuse sociale au Centre d'accueil Boscoville, depuis 15 ans.

Les membres de la famille sont souvent incapables d'en vouloir au meurtrier. Ainsi, la sœur aînée d'une famille de dix enfants n'a jamais détesté son frère, même s'il avait tué son mari.

Elle avait été une mère pour le garçon : les parents étant trop préoccupés par leurs problèmes. Au moment du drame, elle était mariée et avait trois enfants.

Son frère s'est mis à détester le mari de cette femme, en qui il voyait la réplique de son père violent et alcoolique. Il le trouvait dur envers sa sœur et craignait

qu'il ne la moleste. Pour cette raison, il l'a tué avec une carabine un soir qu'il était ivre.

Malgré la douleur, la sœur aînée n'a jamais été capable de le haïr, bien qu'elle ne comprenait ni n'acceptait son geste.

Mme Charbonneau a réalisé une étude sur le sujet auprès de douze familles. Après le crime, elle a vu des parents nourrir l'espoir irréaliste que leur enfant ne soit pas puni et revienne tout simplement vivre à la maison. « Ils plaident tour à tour l'innocence, la responsabilité limitée, la légitime défense, etc. Ils nient la réalité. »

« Un père, raconte Me Nancy Moreau, procureur de la Couronne au Tribunal de la jeunesse, était prêt à ignorer que sa fille de 16 ans avait tenté de le tuer, après avoir étranglé sa sœur. Il voulait réduire l'accusation à une simple agression. J'ai refusé. Il fallait que sa fille réalise toute la gravité de son geste ». L'adolescente a, malgré tout, été envoyée au Centre d'accueil Notre-Dame de Laval, où elle a entrepris une longue thérapie.

Plusieurs parents ont tendance à surprotéger le jeune, à le combler de gâteries. Ils ont l'impression que la société les considère indignes ou incapables de s'occuper adéquatement de leur enfant.

« La famille réussit habituellement à s'en sortir, mais cela se fait au travers des pleurs, des hésitations, de l'agressivité. C'est une incision dans une plaie vive », affirme la travailleuse sociale.

Il n'existe pas de portrait-type de la famille. Il y a des parents qui sont à l'aise, relativement



Plusieurs jeunes meurtriers se retrouvent à la Cité des Prairies, établissement sécuritaire. Comme on peut le voir, ce n'est pas la prison. PHOTOS PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

heureux, et s'occupent de leur enfant. D'autres, ils sont peut-être plus nombreux, vivent dans des conditions difficiles où la violence est souvent présente.

Peu importe le milieu, il y a généralement un problème de communication. Les membres de la famille parlent peu ou pas de leurs problèmes personnels.

Récemment, un juge de la Cour juvénile du district de San Antonio, au Texas, affirmait dans le *New-York Times* qu'il voyait de plus en plus d'enfants dont les parents étaient des adeptes de la

Pour les parents, le meurtre est toujours une énigme qu'ils essaieront de comprendre une partie de leur vie

drogue et des malades psychiatriques. Il y en a aussi chez-nous, mais on ne peut généraliser.

Un jeune, actuellement en centre d'accueil, à Montréal, a tué sa mère qui avait une grave maladie mentale et était devenue une source de problèmes pour la famille. Un cas parmi tant d'autres.

Les relations sont souvent difficiles. Un garçon expliquait qu'après être sorti du centre d'accueil, il avait vécu quelques mois avec son père, puis avec sa mère. « Je voulais qu'ils répondent à mes questions. Cela a été pénible! J'ai compris que ce père que je ne connaissais pas était resté un grand adolescent. Quant à ma mère, elle n'avait pas su m'aimer. »

Pour les parents, le meurtre est toujours une énigme qu'ils essaient de comprendre durant toute leur vie.



Denise Charbonneau, travailleuse sociale à Boscoville.

Meurtre et suicide en classe

United Press International
DE KALB, Missouri

■ Un élève de septième année est entré dans la classe d'histoire d'une école secondaire du Missouri, hier et a tué un autre étudiant avec un pistolet de calibre .45 avant de tourner l'arme contre lui-même et se suicider devant une douzaine de compagnons de classe et du professeur.

Le tireur, identifié comme étant Natham D. Faris, âgé de

12 ans, a abattu Timothy Perrin, 13 ans, d'une balle à l'estomac avant de se tirer dans la tête, a révélé le sheriff Mickey Gill, du comté de Buchanan.

Après avoir été atteint, Perrin est sorti en courant de la classe pour aller s'affaïsser dans une classe voisine. Les deux jeunes élèves étaient mort à leur arrivée à l'hôpital.

Le sheriff Gill a signalé que l'arme utilisée appartenait au père du jeune Faris. Il a également précisé que le mobile de cet attentat demeure inconnu pour l'instant.

Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique

Atelier de formation

FRAPPE

Au 3333, Chemin de la Reine-Marie, salle 530, à la Faculté des Études Permanentes de l'Université de Montréal, de 18 h 00 à 21 h.

Stress et Pouvoir

Avec Madame

Andrée Matteau

Psychologue et chargée de cours à l'université de Montréal.

Cet atelier aura lieu le 10 mars 1987.

On y apprendra les techniques et exercices pour gérer son stress, et diminuer ainsi la sur-stimulation engendrée par l'exercice du pouvoir.

Frais d'inscription: Membres de FRAPPE 30 \$ Non-membres 35 \$ Cours ouvert à toutes. Inscription limitée. Pour information:

(514) 842-5067

*Aucun remboursement après le 6 mars, 1987.

NOUS VOUS PRÉSENTONS LA NOUVELLE ETV 260

Les secrétaires ont toujours adoré les machines à écrire. Mais leur passion s'affaiblit lorsqu'elles se rendent compte que ces dernières sont incapables d'emmagasiner des centaines de pages de données.



La machine

qui vous suffit lorsqu'une seule machine ne vous suffit pas

Un ordinateur personnel sert de lien entre votre secrétaire et le reste du bureau. À quoi sert-il lorsque vous voulez taper des étiquettes, des enveloppes ou de courtes notes?



Ne cherchez plus midi à quatorze heures. Olivetti vous présente le poste de secrétariat idéal - la ETV 260. Elle offre la familiarité du clavier d'une machine à écrire, le rendement d'un appareil de traitement de texte et la compatibilité d'un ordinateur personnel de norme industrielle.

La ETV 260 d'Olivetti. Tout ce qu'il vous faut en une seule machine.

olivetti
Quand on veut ce qu'il y a de mieux.



Lancement canadien en mars 1987.

* EXPOSITION DE MONTRÉAL: Le Grand Hôtel, le jeudi 5 mars, le vendredi 6 mars. Prière de confirmer votre inscription dès maintenant au numéro (514) 761-4861.



DALE CARNEGIE®
Fondateur et auteur du livre « Comment se faire des amis »

DEVENEZ PLUS CONFIAINT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

HOMMES et FEMMES

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation intéressante
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis

LES COURS DEBUTENT MERCREDI 4 MARS À 18 H 30

ET ASSISTEZ À UNE PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Appelez pour réservation **285-1287** Présenté par E.J. Glowka & Ass. 300, Léo-Pariseau, Suite 714 (angle des Pins et du Parc)

Le mouvement de protestation des handicapés repart de plus belle

NICOLE BEAUCHAMP

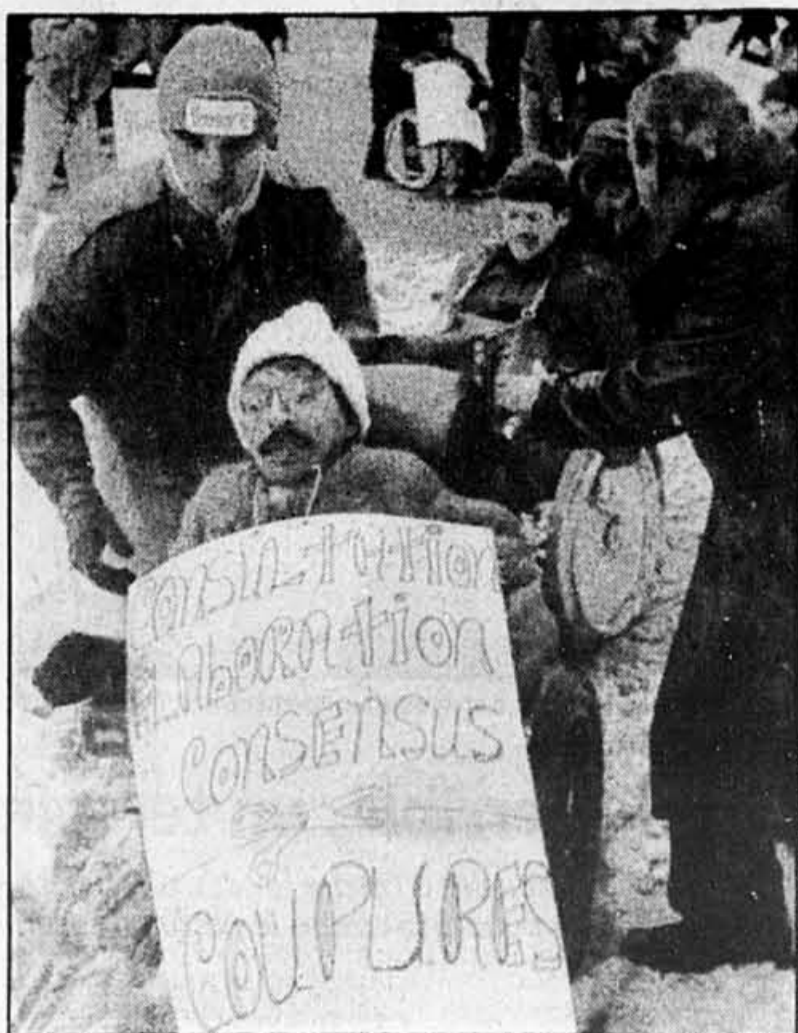
■ En apparence assoupi depuis le temps des Fêtes, le mouvement de protestation des handicapés privés par milliers de services essentiels à travers la province, repart de plus belle à l'approche du prochain budget du gouvernement Bourassa.

Hier avant-midi, une manifestation, organisée par le Regroupement des organismes voués à la promotion des droits des personnes handicapées du Montréal-Métropolitain, s'est déroulée en plein boulevard Dorchester aux abords de l'édifice d'Hydro-Québec abritant l'un des bureaux du premier ministre.

Quelque 80 personnes — la plupart en fauteuil roulant —, escortées de parents ou d'amis, ont bravé la giboulée de mars. Cela en disait aussi long sur leur mécontentement et leur désarroi que les slogans des pancartes que les manifestants arboraient.

Leurs affiches révélaient tout un chapelet de revendications suscitées par les décisions du Conseil du Trésor en regard des fonds alloués au programme d'aide matérielle de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ): « L'universalité des programmes: pas touche!!!»; « Bourassa, on ne retournera pas en institution »; « Pas un manque d'argent, mais de mauvaises priorités... » etc.

Depuis le début de février, l'OPHQ a en effet épuisé les budgets — d'ailleurs insuffisants (\$12,1 millions) par rapport aux besoins exprimés — de son programme d'aide matérielle (équipements spécialisés pour faire face aux handicaps, maintien à domicile etc.). Cela prive de services essentiels près de 5 000 citoyens handicapés ou leur famille, dont plusieurs vivent des situations pénibles.



En dépit des piètres conditions climatiques, quelque 80 handicapés en fauteuil roulant n'ont pas hésité à descendre dans la rue pour faire connaître leur mécontentement.

« On ressent les effets de ces compressions budgétaires au Centre Lucie Bruneau. Les listes d'attente s'allongent », d'affirmer Dominique Raymond, présidente de l'Association des résidents du centre de réadaptation physique.

De fait, la conjoncture empêche une dizaine de handicapés prêts à quitter cette institution d'aller vivre dans un logement

autonome. « Par effet d'entraînement, ces places non libérées refoulent une quarantaine de personnes qui attendent leur entrée au centre ou dans l'une de nos ressources intermédiaires (résidences de groupe, îlots de services etc.) », a confirmé Mme Lise Talbot, coordonnatrice du « module maintien dans la communauté » à Lucie Bruneau.

En outre, d'autres mesures imposées par le Conseil du Trésor à l'OPHQ ont changé les règles d'attribution des octrois rattachés

à l'adaptation domiciliaire pour transférer cette responsabilité à la Société d'Habitation du Québec.

Face à ces entailles au programme d'aide matérielle de l'OPHQ, les personnes handicapées craignent fort pour le sort que le gouvernement réserve à A Part... Egale, la politique d'ensemble à l'égard de l'intégration des personnes handicapées adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale en 1985.

Cette dernière découlait de la tenue d'un grand sommet qui avait rassemblé les divers acteurs sociaux au Québec. La manifestation d'hier commémorait de façon particulière le deuxième anniversaire, jour pour jour, de ces assises.

Dans un geste symbolique, l'un des participants a détérré avec une pelle le document A Part... Egale dans un banc de neige joutant le Complexe Guy-Favreau. « Il s'agit d'aller le remettre en main propre au premier ministre Robert Bourassa, car le gouvernement actuel a non seulement renié, trahi, mais enfoui la politique d'ensemble », clamait dans son porte-voix Michel Langlois du Regroupement des organismes montréalais.

Singulier spectacle que le cortège des fauteuils roulants, s'embarquant dans la neige, pour se diriger vers l'édifice d'Hydro-Québec de l'autre côté du boulevard Dorchester. Les manifestants ont grelotté dehors pendant une heure avant de pouvoir pénétrer dans l'immeuble où de surcroît les rampes d'accès brillent par leur absence à l'entrée principale.

Les gardiens de sécurité avaient verrouillé les portes. S'ils ont consenti à laisser passer les quatre représentants désignés pour aller porter le document à M. Bourassa, en revanche ces délégués ont poireauté trois-quart d'heure dans le hall avant de monter au dix-septième étage pour être reçus par le chef de cabinet du premier ministre.

« Quand on a peur que des personnes handicapées prennent leur fauteuil sur leur dos, comme si elles pouvaient envahir un édifice public même pas accessible, cela démontre éloquentement le peu d'ouverture d'esprit à leur endroit », grognait M. Pierre Majeau, directeur général de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (Cophan).

Les dirigeants de la Cophan rencontraient, hier après-midi, la ministre Thérèse Lavoie-Roux, responsable de l'OPHQ. « Nous voulons obtenir des réponses claires et sans délais à nos demandes maintes fois répétées au cours des derniers mois. Sans quoi, nous poursuivons les moyens de pression », a indiqué M. Majeau.

Une course à l'origine de l'accident du mont Sutton

Presse Canadienne
COWANSVILLE

■ « C'était la dernière descente de la journée. On a convenu d'en faire une course. On a donc descendu le plus vite possible. On n'a pas l'impression d'avoir été négligents, c'était simplement de la compétition ».

Dans leur déclaration faite aux policiers après l'accident de ski qui a coûté la vie à leurs frères, sur le mont Sutton, le 30 décembre 1986, Ernest Brown et Jos Swanenburg n'ont pas tenté de dissimuler qu'ils avaient posé un geste interdit.

Les familles des victimes, bien qu'assignées par subpoena à se présenter devant le coroner Me Pierre Trahan, n'étaient pas présentes, hier, à l'enquête publique sur cette tragédie au palais de justice de Cowansville.

Le compte-rendu des déclarations a donc été lu devant le coroner Trahan par l'agent Marcel Lachance, de la Sûreté du Québec.

Sauf dans le cadre de compétitions chapeautées par un organisme reconnu, le « downhill » est défendu sur toutes les pistes de tous les centres de ski du Québec.

John Brown, 21 ans et son copain William Swanenburg, 18 ans, des Américains de la Virginie en vacances de ski au Québec, étaient des mordus de ce sport. Cela ne les a pas empêchés d'entrer en collision ensemble pour ensuite aller s'écraser, une dizaine de mètres plus loin sur un pylône de télésiège.

Les témoignages entendus hier par le coroner Trahan ont démontré que le corps du jeune Swanenburg a été complètement désarticulé par la force de l'impact avec le pylône.

Les premières personnes à se

porter au secours des blessés ont été stupéfaites de la violence du choc. Médecin en service au mont Sutton cet après-midi-là, le Dr R. Rizkallah a été impressionné par la gravité des blessures subies par les deux Américains, respectivement les treizième et quatorzième blessés qu'il a soigné ce jour-là.

Un rapport d'analyse a établi que William Swanenburg avait consommé de l'alcool, mais en quantité insuffisante pour créer un lien entre son état et l'accident. De son côté, John Brown n'avait pas de traces d'alcool dans le sang.

« Ils devaient descendre à 60 milles à l'heure, a déclaré un témoin. Les quatre m'ont dépassé en criant, deux à ma gauche, deux à ma droite. L'un était accroupi. J'ai tout juste eu le temps de me retourner pour voir s'il en viendrait d'autres, que j'ai entendu le bruit, un son impossible à décrire, de corps qui heurtent violemment un pylône ».

Plus tard dans son témoignage, M. Roger Lemonde a admis que l'attitude du quatuor lui a fait peur. Son épouse, elle, a même eu « très peur ».

Dans son enquête qui se poursuit aujourd'hui, Me Trahan n'a pas à établir de responsabilité. Tout au plus, son mandat consiste à faire la lumière sur cette tragédie, afin de formuler éventuellement des recommandations qui tendront à améliorer la sécurité des adeptes du ski en général.

En tout, 18 témoins dont des experts et des porte-paroles d'organismes intéressés viendront enrichir l'enquête qui, dans quelques jours, se transportera à Québec.

A cet endroit, le coroner se penchera sur les décès de deux autres skieurs qui se sont tués dans des circonstances similaires au mont Ste-Anne, l'un au mois de décembre et l'autre la semaine dernière.

Des éléments troublants

Presse Canadienne
COWANSVILLE

■ Même si tout le monde s'accorde à dire que l'accident qui a coûté la vie aux deux jeunes skieurs américains est directement imputable à la descente en « downhill » qu'ils effectuaient, des « éléments troublants » ont néanmoins retenu l'attention du coroner Pierre Trahan, chargé de l'enquête concernant cette tragédie.

Pour un, des patrouilleurs bénévoles oeuvrant au mont Sutton ont révélé que leur rôle en était un de securistes, essentiellement.

« Bien sûr, si quelqu'un a un comportement qui dépasse les limites nous interviendrons, mais ce n'est pas à nous de voir à l'application des règlements de sécurité », a déclaré M. André Boucher.

Un deuxième élément a été apporté par un représentant de

la Régie de la sécurité dans les sports, M. Ghislain Roberge.

« D'un côté, une simple clôture à neige entourant la base du pylône (comme c'est le cas au mont Sutton) constitue une protection très restreinte. D'autre part, je suis sûr qu'il n'y a pas de protection efficace dans le cas d'une chute à 80 km/h ».

Enfin, un enquêteur du ministère du Travail a déjà complété son rapport dont il a soumis les conclusions au coroner Trahan.

Son travail l'amène à contrôler l'application des règlements qui concernent les remontées mécaniques, les « objets » et les pylônes plantés au milieu des pistes des centres de ski.

Or, si la loi est claire en ce qui concerne les « objets », elle l'est moins, et même pas du tout, relativement aux mesures de sécurité dont les pylônes doivent être entourés.

Jacques-Yvan Morin est fait officier de la Légion d'honneur

Presse Canadienne
PARIS

■ M. Jacques-Yvan Morin, ancien vice-premier ministre du Québec a reçu hier, à Paris, les insignes d'officier de la Légion d'honneur des mains de M. Pierre Maillard, ancien ambassadeur de France à Ottawa de 1979 à 1981.

La cérémonie s'est déroulée au secrétariat d'Etat de la francophonie, en l'hôtel particulier de Cassini qui a failli abriter, comme le rappela M. Morin, la délégation générale du Québec, lors de son installation.

Devant une trentaine d'invités, notamment le délégué général du Québec, M. Jean-Louis Roy, l'ambassadeur de France Jacques Leprette, représentant personnel du président Mitterrand pour le sommet francophone de Québec, l'ancien ministre gaulliste Alain Peyrefitte, et la secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme. Lucette Michaux-Chevry, mais aucun représentant de l'ambassade canadienne, l'ancien vice-premier ministre a prononcé un vibrant plaidoyer pour la défense du français. « Par delà ma personne, c'est à tous les Québécois et Canadiens qui ont défendu et continuent à défendre notre langue que revient cette distinction », a déclaré M. Morin. Parlant de la défense du français au Québec, l'ambassa-



PHOTO D'ARCHIVES
Jacques-Yvan Morin

teur Maillard avait souhaité quelques minutes auparavant « qu'en dépit de quelques événements récents l'essentiel des bases jetées au Québec ne soient pas remises en question », faisant directement allusion au débat sur la loi 101, largement commenté, à Paris, dans les milieux de la francophonie.

Pierre Foglia

La chronique de Pierre Foglia reviendra jeudi.



RÉPARATION GRATUITE!
« Seulement le coût des pièces nécessaires »
MACHINE À ÉCRIRE
• Cueillette et livraison • (\$3.00) et + Montréal - Laval - Rive sud
• Électrique • Électronique • Manuelle
Nous demandons des machines à écrire (tous les modèles acceptés) pour les réparer et les vérifier complètement et gratuitement.
Travail effectué par nos étudiants-techniciens en stage de perfectionnement.
• Réparation professionnelle! GARANTIE 3 MOIS
Nous avons besoin de tous les modèles de machines.
Confiez-nous la vôtre! Profitez-en et appelez-nous!
Centre de Formation Technique de machines de bureau
HEURES D'AFFAIRES: Lundi au vendredi 9 h à 17 h
221 A ouest, boul. Crémazie, Montréal, Québec 383-8330

SOINS À DOMICILE
NOVA
L'AGENCE QUI A DU COEUR
• Spécialisée en soins aux personnes âgées et/ou souffrant de la maladie d'Alzheimer
• Personnel compétent, cautionné et assuré
• Infirmières et infirmières auxiliaires diplômées, aides familiales consultant en gériatrie
• Tarifs raisonnables
• Service 24 heures
Appeler: Pamela Martin 445-0558

PRÊTS
commerciaux seulement sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Cours de base de fine cuisine familiale par HENRI BERNARD
MI-MARS, FIN MAI
(LEÇONS DE PRÉSENTATION avec dégustation du menu)
Au choix: 17, 19, 23 et 25 mars
Renseignements - prospectus 843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard 3942, rue Saint-Denis Montréal H2W 2M2 Permis d'enseignement 749640

havre DES prairies
CONDOMINIUMS AU BORD DE L'EAU
de 76,000\$ à 129,000\$
4094 rue de la Seine, Laval (BOUL. LEVESQUE PRES 870 AVE.)
682-3553

Osez comparer!
Les hypothèques de la Banque de Montréal
10 1/4 %
5 ANS
Comparez nos taux, et vous constaterez qu'il est tout à fait logique de transférer votre prêt hypothécaire à la Banque de Montréal pour seulement \$85\$. La Banque de Montréal vous permet d'avoir davantage votre mot à dire sur ce que vous payez en vous offrant:
• les privilèges de l'option «10 + 10»^{md}
• l'option de versements hebdomadaires
• des termes de six mois à sept ans.
Pour obtenir plus de détails, téléphonez à l'InfoService de la Banque de Montréal à 877-1285; ailleurs, composez 1-800-361-1854 (sans frais).
Banque de Montréal
*Les taux offerts peuvent fluctuer sans préavis. Intérêt calculé semestriellement — et non à l'avance — s'il s'agit d'une première hypothèque sur un immeuble résidentiel. La commission payable par le client comprend l'évaluation, les travaux d'arpentage, l'examen des titres, les frais juridiques et le cas échéant, les primes et les droits d'assurance. Les remboursements anticipés peuvent être limités et faire l'objet d'intérêt de pénalisation. Le prêt hypothécaire est assorti d'un compte de taxes foncières. Vous pourrez obtenir tous les renseignements à la succursale la plus près.
†Plus tous les frais que peut exiger le prêteur actuel.

SWEEPSTAKE

Nautilus PLUS INC.

C'EST L'AVIRON QUI VOUS MÈNE... AU SOLEIL!

Gagnez! • UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES EN FLORIDE (avion et hôtel compris)
• 24 ABONNEMENTS D'UN AN AU PROGRAMME la forme par ordinateur
• 24 SACS D'ENTRAÎNEMENT



Remplissez ce coupon de participation et déposez-le dans un centre NAUTILUS PLUS.

Hâtez-vous! L'inscription au sweepstake se termine le 6 mars 1987. Pour connaître le nom des gagnants, écoutez CKMF entre le 23 février et le 6 mars prochain. Vous verrez, on gagne à connaître NAUTILUS PLUS! Tous les détails chez NAUTILUS PLUS.



La Presse

Nom.....
Adresse..... App.....
Ville.....
Code postal..... Tél..... Âge.....
Cochez membre visiteur
Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque



John Demjanjuk, à droite, a conversé longuement hier avec son fils John, qui assiste au procès depuis le tout début.

PHOTOLASER AP

Yvan le Terrible: un témoin se contredit

Le tribunal doit rappeler à l'ordre un des principaux accusateurs de la poursuite contre le présumé tueur nazi

Agence France-Press
JÉRUSALEM

■ John Demjanjuk, accusé d'être le tueur nazi « Yvan le Terrible », a publiquement traité de « menteur », hier, un des principaux témoins à charge à son procès, Eliahou Rosenberg, un des rescapés du camp de la mort de Treblinka.

Pour la première fois depuis le début de son procès, qui vient d'entrer dans sa troisième semaine, à Jérusalem, Demjanjuk s'est brusquement départi de son mutisme. « Ata Chakran (tu es un menteur - en hébreu) », a-t-il murmuré, à un moment particulièrement tendu du contre-interrogatoire de M. Rosenberg.

Interrogé par Me Marc O'Connors, l'avocat américain de Demjanjuk, M. Rosenberg était en train de décrire la terrible répression d'un groupe de déportés juifs polonais de Grodno, qui s'étaient révoltés au moment où, entièrement dénudés, leurs bourreaux les conduisaient vers les chambres à gaz.

La voix lourde d'émotion, et en

présence du premier ministre israélien, Yitzak Shamir qui, symboliquement, assistait à l'audience au premier rang du public, le témoin précisait qu'après une fusillade, les survivants furent entassés dans une chambre à gaz dans laquelle les Allemands introduisirent du chlore.

« Et vous n'avez pas cherché à venir en aide aux victimes »: La question de Me O'Connors fit sensation dans la salle archibondée. Un moment désorienté, M. Rosenberg répliqua: « Et que pouvais-je faire? ». Puis, désignant brusquement du doigt l'accusé qui lui fait face dans son box, il cria: « Demandez lui, ce qui me serait arrivé », et conclut en se tournant vers l'avocat: « Même le pire antisémite n'aurait osé me poser cette question ».

C'est à ce moment que John Demjanjuk, qui suivait impassible, comme à son habitude, la déposition du témoin, lâcha à voix basse sa courte phrase contre M. Rosenberg que le président de la cour, le juge Dov Levin, fit répéter à Me O'Connors.

A différentes reprises lors de cette journée, la dixième depuis

l'ouverture du procès, M. Rosenberg se rebiffa contre les questions du défenseur de M. Demjanjuk, au point de se faire sechement rappeler à l'ordre par le juge Levin. Plusieurs contradictions sont en effet apparues dans les diverses dépositions que ce témoin, qui passa onze mois de sa vie à Treblinka, a fait depuis la Seconde Guerre mondiale.

Pour le procès Eichmann, il y a déjà un quart de siècle, il déclara qu'il avait 18 ans — alors qu'il était en fait âgé de 21 ans — lorsqu'il fut déporté à Treblinka, avec sa mère et ses trois sœurs. « J'ai pu me tromper. Après toutes ces épreuves, cela paraît compréhensible », plaida-t-il.

Mais au cours de ce procès historique, il affirma encore avoir 35 ans, alors qu'il en avait fait 41 à l'époque. Dans un autre témoignage, il dit aussi que son internement remonte à juin 1942. Un autre, également signé, fait état d'août 1942. Lui soutient aujourd'hui qu'il a toujours dit « la veille de la nouvelle année juive 1942 », soit septembre, et que ceux qui ont recueilli ses dires se sont trompés.

Les préarrangements chez Urgel Bourgie

« Payez plus tard »

Urgel Bourgie innove en vous proposant un choix sans précédent concernant les préarrangements: réglez le prix des funérailles maintenant, au prix d'aujourd'hui, ou ne faites que les arrangements, gardez votre argent et laissez le règlement aux soins de la succession. Le choix est le vôtre!

Chez Urgel Bourgie, nous croyons que la décision de prendre un préarrangement, prépayé ou pas, relève uniquement de vous. C'est pourquoi, contrairement à d'autres, nous ne faisons pas de sollicitation de porte à porte. Cependant, sur votre demande, un de nos conseillers se rendra chez vous pour vous aider à choisir le préarrangement qui convient à votre budget, à vos goûts et à vos convictions intimes. Ce service personnalisé fait la réputation de la maison Urgel Bourgie depuis 1902.

Vous voulez en savoir plus sur les préarrangements d'Urgel Bourgie? C'est tout simple: un coup de fil suffit. Ou encore, remplissez le coupon ci-dessous.

932-2225

EN HARMONIE AVEC VOS CONVICTIONS



URGEL BOURGIE

- Je veux recevoir votre documentation sur les préarrangements.
 Je veux qu'un conseiller de la maison Urgel Bourgie communique avec moi.

NOM..... PRÉNOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL..... TÉL. RÉS.....
TRAVAIL.....

Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest
Montréal (Québec) H3J 1N8

LP 03-03-87

 **En français ou en anglais**
Le choix est vôtre

Si le gouvernement Mulroney

- continue de réduire le nombre de professeurs de langue, et
- privatise le programme de formation linguistique à la fonction publique fédérale,

nous voulons que vous sachiez que vous n'aurez plus le choix d'être servi dans les deux langues officielles.

Empêchez que cela se produise, communiquez avec votre député fédéral.



Un message de l'Alliance de la Fonction publique du Canada

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

AU GÉNÉRIQUE

Ginette Beauce, secrétaire de Roger D. Landry, président et éditeur de *La Presse*, comprendra un peu mieux son patron à l'avenir lorsqu'il préparera son prochain texte puisqu'elle sera confèrencière lors de la soirée de graduation du collège LaSalle, aujourd'hui, à 20 h 30, au Château Champlain.

Le Comité d'organisation des XV^es Jeux olympiques d'hiver procédera au lancement de *L'art sur panneaux-reclame*, un projet conjoint du Festival olympique des arts et de Mediacom, demain, à 18 h, à l'édifice Ernest Cormier, 100, rue Notre-Dame est.

Lucy Der Manuelian, professeur invité au Département de l'histoire de l'art, à l'Université McGill, traitera de l'art arménien lors d'une conférence présentée demain, à 20 h, au Centre universitaire de McGill. Pour informations: 392-5305.

Michel Bricault, étudiant de maîtrise en arts plastique, à l'UQAM, présentera une conférence sur Francis Bacon, jeudi, à 14 h 30, au pavillon Judith Jasmin de l'université.

Le peintre **Lise Paradis** présentera une exposition de ses peintures à la salle Jacques Rousseau du Jardin botanique de Montréal, du 5 au 22 mars.

Andre Myre, professeur de théologie à l'Université de Montréal, traitera de Jésus face à l'historien dans le cadre des *Belles soirées et matinées* de la

Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal les 5, 12 et 19 mars. Pour informations: 343-6090.

Une imprécision publiée récemment dans cette chronique s'est traduite par une injustice à l'égard de restaurateurs et d'hôteliers. J'avais souligné que l'hôtel Le Quatre-Saisons avait été le seul établissement québécois à mériter un prix *Quatre étoiles Mobil*. Il aurait fallu préciser qu'il était le seul à le mériter tant pour son hôtel que pour son restaurant principal. En effet, deux hôtels montréalais, le Bonaventure Hilton et le Centre Sheraton, et trois restaurants, Les halles, Les Chenets, et La saulaie, ont également mérité cet honneur.

Grâce à la Coalition des facultés d'ingénierie du Québec, les étudiants en génie auront leur place lors du Congrès du Centenaire du génie canadien. Parmi ceux qui seront les plus impliqués, on relève les noms de **Patrick Enright**, **Marie-France Pénin**, **Eric Ciroux**, **Pierre Arsenault**, **Xavier Herve** et **Giovanna Donnini**. **Pierre Belanger**, doyen de la faculté de génie de l'Université McGill, inaugurerà le congrès pour les étudiants, le 18 mai.

À l'occasion de la collation des grades des 2^e et 3^e cycles, le 18 juin 1987, l'Université Laval remettra un doctorat honorifique à quatre personnes: **Branda Milner**, professeur à l'Université McGill; **Thérèse Vanier**, responsable du programme L'Arche en Grande-Bretagne; **Gilles Vigneault**, poète et chanteur québécois; et **Paul Zumthor**, médiéviste.

Kenneth Taylor, ex-ambassadeur du Canada en Iran et aujourd'hui vice-président des Af-

aires gouvernementales de Nabisco, à New York, était président d'honneur du salon *Rendez-Vous 87*, présenté récemment à la Place Bonaventure.

Le Conseil d'administration du Centre de recherche informatique de Montréal vient de confier le poste de président-directeur général à **Claude Lajeunesse**. Ce dernier est entré en fonction hier.

Catherine Hooper, de Bell Canada, et le comédien **Albert Milaire** seront les co-présidents de la campagne de financement de La magnétothèque. Le lancement aura lieu le 24 mars, à midi, au Centre Sheraton.

Au grand plaisir — cela va de soi — de **Mario Degioanni**, propriétaire du restaurant Les trois arches, son chef, **Georges Yvon Bernard**, a mérité la médaille d'or du concours «Cuisine chaude à partir d'un panier de provisions», organisé par la Société des chefs de cuisine et pâtisseries du Québec.

Le distributeur de films Cinéma Plus a procédé à un remaniement de son administration à la suite de l'arrivée d'un troisième partenaire, **Gordon Gulry**, qui est nommé chef de la direction et vice-président du Conseil d'administration. **Richard Goudreau** agit désormais comme président du Conseil d'administration; tandis que **Yves Bohémier** devient vice-président et directeur des services financiers de la société. Tous deux sont partenaires dans l'entreprise.

Jean Cormier, de Opron Inc., **Jean-Claude Dionne**, de la Commission de santé et de sécurité au travail, **Jacques Lamarre**, du Groupe Lavalin, et **Maurice Pouliot**, du Conseil provincial du Québec, seront les panelistes lors d'un colloque qui étudiera la productivité sur les chantiers vendredi, à 8 h 30, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Herbert Marx, ministre de la

Justice du Québec, prononcera, vendredi, à 14 h, à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, l'allocution d'ouverture du colloque juridique 1987 consacré à l'accès à la justice. Les modérateurs des trois ateliers seront **Patrick A. Molinari**, **Anne-Marie Trahan** et **Monique Ouellette**. Pour informations: 343-7466.

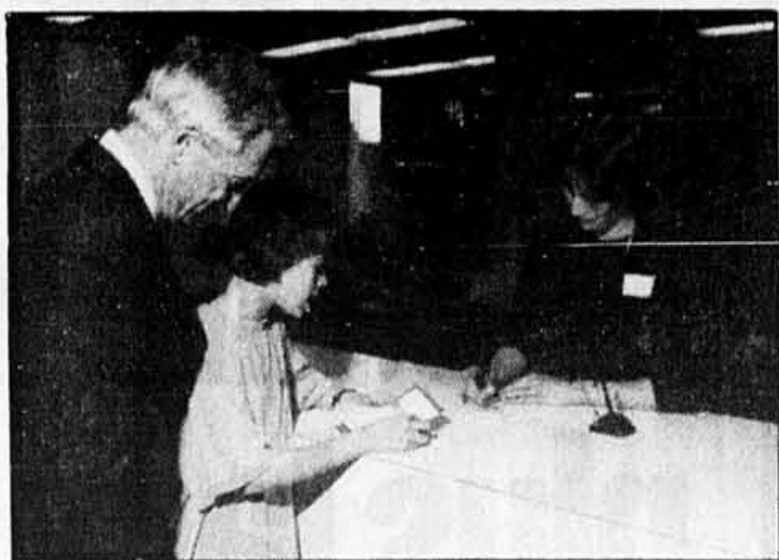
L'art verrier en Wallonie, de 1802 à nos jours. Tel est le titre d'une exposition exceptionnelle de verrerie présentée dans le cadre du mois Wallonie-Bruxelles à Montréal. Cette exposition sera présentée du 6 au 29 mars, au café-restaurant Odeon, 4806, avenue du Parc, à Montréal. Pour informations: 271-7949.

Me Jean Guilbeault, associé senior de l'étude Lavery, O'Brien, a accepté de présider la campagne de financement de la Fondation Palli-Ami, qui se poursuit jusqu'au 15 mars. L'objectif a été fixé à \$100 000. La Fondation soutient l'action bienfaitrice de l'Unité des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame. Pour informations: 876-7421.

Les Services officiels français du tourisme ont confié leur budget de publicité à l'agence Ronalds-Reynolds. **Henri Gassan**, directeur des S.O.F.T., a demandé de promouvoir dans un premier temps les grandes régions de la France occidentale.

Claude Heroux, producteur de la série télévisée *Formule 1*, a confié la réalisation de la série à **Nardo Castillo** et **Jacques Ertaud**.

Le confrère **Michel G. Tremblay** et le géographe **André Bergeron** viennent de publier aux Éditions La Presse un guide pra-



Un retour aux sources

Claude Beland (à gauche), nouveau président du Mouvement Desjardins, effectuait récemment un retour aux sources en visitant la Caisse populaire d'Outremont, où il a jadis travaillé comme caissier. Il a notamment rencontré une jeune sociétaire, **Catherine Poirier**, alors qu'elle présentait son bordereau à **Louise Pelletier**, commis senior.

tique intitulé *Le tour du monde en 80 îles*. Ce guide contient tous les renseignements touristiques pertinents aux différentes îles importantes de la planète.

Les Grands Ballets canadiens danseront des ballets de trois chorégraphes montréalais, du 12 au 14 mars, à 20 h, à la Place des Arts. Les chorégraphes seront signés par **Paul-André Fortier**, **Ginette Laurin** et **Linda Rabbin**.

Jean-Hughes Rochette, soliste au sein des Grands Ballets canadiens, a été promu au rang de premier soliste. Il s'est fait remarquer dans différents ballets, dont *Cordes*, de **Brian Macdonald**.

Fernand Gignac et l'orchestre Ballroom seront en vedette lors du gala des Chevaliers de Colomb du conseil Des Ormeaux. Présentée le 28 mars, au Buffet Amiens, cette soirée comprendra un souper gastronomique et la danse. Pour informations: 354-4656 (après 19 h).

Le comité de rédaction de la revue *Liberté* rencontrera le pu-

blic à l'occasion du lancement du numéro *Watch ta langue*, samedi, à 14 h, à la librairie Hermes, 1120, avenue Laurier ouest. Le comité comprend notamment **Yves Beauchemin**, **Gaston Miron** et **Pierre Vadeboncoeur**.

La Société générale du cinéma du Québec annonce la tenue du concours *Prime à la qualité* pour une deuxième année. Dans le cadre de ce concours, la société investira \$100 000 dans le prochain des deux réalisateurs choisis, et dont les noms seront révélés le 28 avril. L'an dernier, les prix furent remis à **Andre Melançon** ainsi qu'à tandem **Jean Beaudry** / **François Bouvier**.

William Tresham, président de Ogilvy, annonce la nomination de **Bernard Pare**, au poste de vice-président, finance et administration; de **Patrick Bienvenue** au poste de vice-président; et de **Brigitte Fortier** au poste d'adjointe aux relations publiques et relations avec les médias. Soulignons que les rénovations en cours au magasin de la rue Sainte-Catherine se termineront en août prochain.

A JEUDI



Le bal de la Saint-Patrick

Le 153^e bal annuel de la Société Saint-Patrick aura lieu le 13 mars au Château Champlain. L'invité d'honneur sera **Eoin McKiernan**, fondateur de l'Institut culturel irlandais-américain. Les co-présidents du bal, **Karin Austin O'Gorman** et **Gus O'Gorman** (au centre) sont en compagnie de **William Wilson**, président de la Société.

300 TAPIS AFGHANS

ILS SONT BEAUX.
ILS SONT DURABLES.
ILS VIENNENT DES CAMPS.

Reconnus pendant des siècles pour leurs motifs et leur tissu robuste, ces tapis afghans ont une valeur spéciale.

Un lot de 1000 de ces merveilles provient directement des réfugiés afghans au Pakistan. La société des Tapis Tola est fière d'avoir la responsabilité d'en vendre 300. Tous doivent être vendus pour le mercredi 11 mars et toute offre raisonnable sera bienvenue.

7 JOURS SEULEMENT:
du mercredi 4 au mercredi 11 mars

TTC TAPIS TOLA

2155, rue de la Montagne, Montréal, 287-1456

Ouvert du lundi au mercredi de 11 h à 20 h,
le jeudi et le vendredi de 11 h à 21 h,
le samedi de 11 h à 20 h, le dimanche pour exposition seulement.
Stationnement gratuit coin boul. de Maisonneuve.

PARTICIPEZ À L'ULTRAQUIZ
LANCE ET COMPTE.

Plus de 35 000 \$ en prix par semaine.

UN GRAND PRIX PAR SEMAINE DE:

- 1 Toyota Célida GT offerte par Toyota et Ultramar;
- 1 voyage KLM pour 2 dans le monde via Amsterdam, comprenant 6 nuits d'hôtel;
- 1 bon d'achat Métro de 5200 \$

AUSSI 2 PRIX DE PARTICIPATION:
2 voyages pour deux en Floride au Floranada offerts par les agents du Permanent.

GROS LOT:

Un condo entièrement meublé, d'une valeur de 100000 \$, au Floranada à Pompano Beach en Floride, offert par les agents du Permanent. Le condo sera tiré au sort parmi tous les bons de participation reçus à la fin de la série.



À la fin de la série, l'équipe média gagnante recevra la coupe O'KEEFE Lance et Compte.



L'émission Ultraquiz Lance et Compte sera diffusée mardi prochain à 19 h 30 à la télévision de Radio-Canada.

Pour participer à l'émission et courir la chance de gagner ces prix, remplissez et déposez ce bon de participation à l'une des stations-service Ultramar, Gulf ou Spur participantes ou envoyez-le à l'adresse indiquée.

Chaque semaine, 200 bons de participation seront tirés au hasard et

les personnes choisies seront avisées par téléphone et invitées à l'émission Ultraquiz Lance et Compte. Avant chaque émission, le tirage au sort choisira 10 personnes parmi les 200 personnes choisies pour participer à l'Ultraquiz Lance et Compte à raison de 5 personnes jumelées à chacune des 2 équipes des médias.

Le texte des règlements est disponible dans les stations-service Ultramar, Gulf et Spur participantes.

Remplissez ce bon et déposez-le à l'une des stations-service Ultramar, Gulf ou Spur participantes ou bien postez-le à:

Ultraquiz Lance et Compte
La Presse
C.P. 5015, succ. Place d'Armes
MONTRÉAL, Qc
H2Y 3M1

Nom _____ App. _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____ Âge _____

Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque

APRÈS AVOIR ESSAYÉ LA SUZUKI FORSA,
VOUS VOUS DIREZ:

"Je ne voulais plus la ramener!"

La Forsa vous assure une conduite et une performance de tout premier ordre, avec sa direction à crémaillère et sa traction avant. Et malgré un moteur nerveux à souhait, vous pouvez quand même obtenir une consommation de 55 mi/gal! Ajoutez à cela un intérieur spacieux et de tout confort, ainsi

qu'une suspension avant de type MacPherson pour une tenue de route toute en douceur, et vous obtiendrez la voiture que vous avez toujours voulue, à un prix très abordable. Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports en équipement standard ou transmission automatique à 3 rapports en option.

À partir de
7 295 \$*



*Taxe, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre la Forsa à un prix inférieur. 5.17/100 km et 5.67/100 km. Cote combinée ville/grande route. Les données sont établies selon des tests en laboratoire approuvés par Transport Canada. La consommation réelle variera. La consommation d'hiver en milieu urbain sera sensiblement plus importante. Consultez le Guide 1987 de Transport Canada pour plus de renseignements.

SUZUKI FORSA

LAVAL
Laval Auto Suzuki
2020, boul. des Laurentides
668-2020

ST-JEAN
St-Jean Suzuki
225, Jacques-Cartier sud
347-9011

MONTRÉAL
Auto Cité Suzuki
7705, Le Mans
254-6068

TROIS-RIVIÈRES
Raymond LaRoche Automobiles Enr.
380, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine
375-7111

VICTORIAVILLE
Pierre Methot Suzuki
570, ouest, Notre-Dame
758-6461

PIERREFONDS
Auto Torium Suzuki
14350, ouest, boul. Gouin
620-7031

ST-HUBERT
St-Hubert Automobiles Suzuki
2755, Montée St-Hubert
676-0239

SHERBROOKE
Gilles LeMire Suzuki
1681, ouest, King
569-7528

ST-HYACINTHE
Gariépy Suzuki
705, boul. Laurier
774-1332

Entente de principe avec les enseignants de cégeps

ANDRÉ PRATTE

■ La Fédération des enseignants des cégeps (CEQ), qui représente les enseignants de huit des 44 cégeps de la province, vient de conclure une entente de principe avec la Fédération des cégeps.

Les négociateurs se sont entendus, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, et l'accord a été approuvé par le conseil général du syndicat vendredi. Les membres du syndicat seront appelés à se prononcer sur les modalités de l'entente d'ici la fin du mois.

C'est sans enthousiasme que les dirigeants du syndicat ont accepté les dernières offres patronales. André Simard, conseiller du bureau exécutif de la Fédération, a avoué que le syndicat n'a pas obtenu de concessions sur les questions qu'il considérait les plus importantes. Les enseignants revendiquaient notamment l'embauche de nouveaux professeurs afin que leur tâche puisse être allégée.

Avec cet accord de principe, les seuls employés des collèges qui ne se sont pas entendus avec leurs

patrons sur l'ensemble de leur convention sont les 800 professionnels, que la CEQ et la CSN représentent à parts égales.

On sait que les enseignants de la grande majorité des cégeps de la province, qui sont affiliés à la CSN, ont approuvé récemment une entente de principe qui avait été conclue à la table de négociation quelques jours avant Noël.

Au niveau des commissions scolaires, il y a eu entente avec les enseignants sur les salaires et les articles normatifs qui devaient être négociés au niveau national.

Il reste les articles qui doivent être négociés localement, c'est-à-dire dans chaque commission scolaire.

Pour ce qui est des employés de soutien des commissions scolaires, les discussions continuent sur les deux derniers points en litige: les salaires et les vacances.

Enfin, les professionnels des commissions scolaires ont conclu une entente avec la partie patronale sur leurs conditions de travail, mais les négociations se poursuivent sur les salaires.

Le travail reprend ce matin chez les concessionnaires

■ Le travail reprendra demain chez les 44 concessionnaires d'automobiles de la région de Montréal qui avaient décrété un lock-out il y a sept semaines. Plus de 1 000 mécaniciens, débossailleurs, peintres et préposés au service ont accepté hier, à 74,6 p. cent, les dernières offres patronales.

Marc-André Gariépy, président de la section 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, a précisé que l'entente de principe intervenue samedi dernier répond à certaines des demandes de ses membres, dont le retrait d'une

clause touchant la formation permanente des mécaniciens qui, méfiants, y voyaient une menace à leur sécurité d'emploi.

Le syndicat a aussi obtenu l'assurance que 85 p. cent des salaires reprendront le travail. Ceux qui seront remerciés temporairement pourront ainsi percevoir l'assurance-chômage.

Au chapitre des salaires, le syndicat n'a pas obtenu plus que ce que prévoyait une première entente de principe, rejetée le 18 février par une faible majorité, soit des hausses annuelles de 5, 5 et 5,5 p. cent.

Urgence Santé: au tour des répartiteurs

■ Les quelque 50 répartiteurs d'ambulances d'Urgence Santé, n'ayant pas fait bouger le Conseil du Trésor dans le sens de leurs revendications, sont en grève légale ce matin. L'arrêt de travail ne devrait pas perturber pas les services à la population, les syndiqués

promettant d'assurer à 100 p. cent les services essentiels.

Selon Mme Marie-Claude Chartier, présidente du syndicat affilié à la CSN, le débrayage se limitera à des moyens de pression internes.

Les répartiteurs demandent au Trésor d'ajouter trois échelons à leur échelle de salaires, ce qui signifierait une augmentation d'environ 15 p. cent. Le salaire horaire moyen est d'environ \$11.

L'offre patronale est la même que celle faite en décembre dernier par le gouvernement: à ses salariés, soit 3,5 p. cent en 1986 et des hausses moyennes de 4 p. cent en 1987 et de 4,5 p. cent en 1988.

Simmons: la FTQ riposte

■ La FTQ qualifie de « sauvage » la décision de la compagnie Simmons de fermer ses portes, faute de pouvoir s'entendre avec ses 165 salariés en lock-out depuis le 6 janvier. En guise de riposte, la FTQ lançait hier une campagne de boycottage des matelas Simmons.

Outre les produits Simmons, le boycott vise aussi les matelas de marque Eaton, La Baie, Sears, Beautyrest et Pascal, tous fabriqués par Simmons. La FTQ demande aussi aux grandes chaînes de magasins de cesser de faire fabriquer leurs matelas chez Simmons, si l'entreprise ne rouvre pas ses portes.

Simmons, qui fabrique des matelas à Montréal depuis 75 ans, annonçait jeudi dernier la fermeture de son usine de Montréal où, selon l'employeur, la productivité laisse à désirer, ce que nie le syndicat.

Selon la FTQ, la compagnie appartient à une multinationale américaine et contrôle près de la moitié du marché canadien du matelas. L'entreprise ferme « parce qu'elle n'arrive pas à faire avaler au syndicat un nouveau système de rémunération au rendement et une polyvalence délicate... une forme d'esclavage sophistiqué ».

Simmons envisage de transférer sa production de Montréal à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Ontario et Halifax.

Gérald Larose en Amérique Latine

■ Gérald Larose, président de la CSN, a entrepris hier une série de rencontres avec des dirigeants syndicaux de cinq pays d'Amérique Latine, en commençant par le Chili. Par la suite, il se rendra en Bolivie, au Pérou, en Équateur et au Nicaragua.

C'est à l'invitation des organisations syndicales de ces pays que M. Larose entreprend ces rencontres qui visent notamment à établir des liens plus étroits avec les organisations syndicales de ces cinq pays. Il sera de retour au Québec le 18 mars prochain.

Plus de 200 000 \$ en prix plus 16 automobiles.

Tombola Centrale:

1  \$

du lundi au vendredi

GAGNEZ

Dans le cadre des célébrations de son Centenaire, le Trust Central offre un tout

nouveau concours innovateur à ses déposants. C'est facile comme tout! Chaque solde minimum de 1 000 \$ d'un compte d'épargne ou de chèques du Trust Central et chaque montant de 5 000 \$ investi dans un CPG ou sous forme de débenture vous donnent une chance de gagner. Vos chances augmentent avec les montants investis et la durée des placements au Trust Central. Afin de gagner, les participants sélectionnés devront d'abord répondre à une question réglementaire. Le concours se termine le 31 décembre 1987. Vous trouverez le règlement complet du concours à n'importe quelle succursale.

Renseignez-vous sur notre gamme variée de comptes et sur nos taux avantageux. Vous adopterez certainement le Trust Central! Nous nous engageons à vous considérer comme notre élément central. Passez dès aujourd'hui à l'une de nos succursales pour participer à la Tombola Centrale.



Dodge Shadow 1987

Trust Central

Vous constituez l'élément central.

Montréal 1130 rue Sherbrooke, ouest 842-8362
Westmount 4825 rue Sherbrooke, ouest 933-1122

Hold-up dans une résidence pour personnes âgées

JEAN-PAUL SOULIÉ

« Ils nous ont dit: c'est un hold-up! Et ils nous ont menacés... Ils étaient deux ou trois, je ne sais pas au juste... Mais il devait y en avoir d'autres cachés dans les escaliers... »

Mlle Suzanne Béique a 71 ans. Hier après-midi, elle se remettait — très bien d'ailleurs — de son premier vol de banque. Comme cliente, bien entendu.

À la Caisse populaire de sa résidence pour personnes âgées, située au 115 rue Deguire à Saint-Laurent, Mlle Béique était là quand les bandits ont fait irruption. Tout s'est passé très vite. Les malfaiteurs se sont emparés de \$9 000, puis ils sont sortis de la Caisse.

« Sans doute par les escaliers! J'ai l'impression qu'ils n'ont pas trouvé les ascenseurs, explique Mlle Béique. Après leur sortie, je suis rentrée chez moi. Mais les policiers ont voulu être certains que les bandits n'étaient pas restés cachés quelque part dans l'immeuble. Alors ils ont fouillé partout ».

Mlle Béique n'a pas eu peur, ni des bandits, ni des policiers de la section technique (SWAT), appelés sur le lieu. « Ils ont été très gentils, ils ont seulement jeté un oeil dans mon appartement, sans plus! »

Les bandits s'étaient bel et bien envolés avec leur butin. Mais ce n'est pas parce que la police n'a pas réagi assez vite. Mme Sheny Jaffer, administratrice de la Résidence Saint-Laurent, ne tarit pas d'éloges pour la rapidité de l'intervention policière. « En moins de cinq minutes, ils étaient là, et ils ont fait un travail rapide et efficace... Sans faire trop de bruit ».

Elle fut tout étonnée, Mme Jaffer. D'abord du hold-up puisque c'est le premier dans cette résidence de 240 logements, où la moyenne d'âge des locataires est de 75 ans; et puis étonnée aussi de la réaction des médias, qui s'intéressent tout d'un coup aux personnes âgées. « Tout l'après-midi, les postes de télé, les journaux, les radios n'ont pas cessé d'appeler et de venir photographier, filmer... Je n'arrive jamais à les voir quand j'organise des activités, des fêtes pour mes locataires ».

Poursuite de \$525 000 pour une nuit passée dans le coffre d'une voiture

JOYCE NAPIER

En mars 86, par un froid sibérien, Jean Nadeau, fourreur de la rue Notre-Dame est, âgé de 32 ans, s'est retrouvé dans le coffre-arrière de la voiture d'un inconnu et a dû y passer une nuit blanche qui devait le laisser, dit-il maintenant, partiellement mutilé à jamais.

Dans une poursuite de \$525 000 logée hier en Cour supérieure, M. Nadeau explique que le 20 mars 1986, vers 22 h., il marchait près de la rue Couppal lorsqu'un malaise le prit. Etourdi et vacillant quelque peu, il vit une voiture garée dans un terrain vague et décida de s'y installer en attendant que ses nausées se calment. Le véhicule était déverrouillé et le fourreur en profita pour prendre quelques moments de répit et s'assoupit.

Le propriétaire de la voiture,

Serge Stockless, âgé de 40 ans, arriva entre-temps et aperçut l'intrus, l'insulta un coup, lit-on dans le document, pour ensuite le prendre par le collet et l'enfermer sur-le-champ dans le coffre-arrière de sa voiture.

Aux petites heures du matin, M. Stockless devait abandonner M. Nadeau dans un autre terrain vague et prendre le large. Le fourreur devait arrêter un camionneur et appeler la police qui le conduisit à l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil. M. Nadeau avait, dit-il dans sa poursuite, les deux pieds et les deux mains gelés. Depuis lors, explique-t-il dans sa requête, il en a « perdu à jamais l'usage normal ».

M. Stockless devait être accusé d'enlèvement et de séquestration. Le 12 novembre dernier il plaide coupable à l'accusation de séquestration et on retira le deuxième chef. La Cour des sessions lui a accordé une libération inconditionnelle.

Campwagon
Également location à court terme de campeurs

ENFIN À MONTRÉAL

de Montréal: 445-2555 ligne directe: 393-1900
Campwagon Dist. 5430, boul. Cousineau St-Hubert, Qc J3V 2J8

Pascal... pour des achats utiles!

PASCAL

VOTRE CHOIX

27⁵⁰ l'ens.

A. Service à motif "Cornfield"
Service pour 4 personnes comprenant: 4 assiettes à diner & à dessert, 4 bols à soupe, 4 tasses & 4 soucoupes. Brun.

B. Service à motif "Wheat"
Service pour 4 personnes incluant 4 assiettes à diner & à dessert, 4 bols à soupe, 4 tasses & 4 soucoupes. Bleu.

Service "Elegant"
20 pces en porcelaine
Service de 4 de ch.: assiettes à diner & à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes. Motif fleuri. Notre prix 27.50

Service "Oxford"
20 pces en grès
Service de 4 de ch.: assiettes à diner & à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes. Bordure brune ou verte. Notre prix 27.50

Ustensiles pour les fins gourmets!

A. Bol de soupe à l'oignon
245 ch
Avec couvercle

B. Bol de soupe à l'oignon
197 ch

C. Bol de soupe à l'oignon
145 ch

D. Bol de soupe à l'oignon
197 ch
Avec couvercle.

E. Plat à escargots
175 ch
Pour 6 escargots

Ustensiles "Fire King"
Moule rectangulaire 297 ch
Assiette à tarte 9" 197 ch
Assiette à tarte 10" 297 ch

Couvercle anti-éclaboussures
197 ch
Couvercle pratique pour tirer sans trop salir.

Bouilloire siffante
877 ch
Base en cuivre, corps en acier. Cap. de 2-1/2 ptes.

Sceau à glaçons
345 ch
Economie plus de 30%
En simili-cristal. Pincées incl. Notre prix 5.00

Ustensiles de cuisson Bakemaster™
Ustensiles avec ou sans poignées pour le four conventionnel ou à micro-ondes. Choix de 6 formes pour portion individuelle.

VOTRE CHOIX 277 ch.

Ustensiles de cuisson Bakemaster™
Ustensiles pour cuire vos mets favoris au four conventionnel ou à micro-ondes. Portion individuelle, 4 formes assorties.

VOTRE CHOIX 245 ch.

Ustensiles de cuisson Bakemaster™
A. Ens. de Wok 14" 3 pces, en acier
Wok en acier avec des poignées en bois, couvercles & anneau. Notre prix 18.50

B. Ens. de Wok 12" 3 pces en acier
Couvercle & anneau incl. Notre prix 9.95

Saladier en verre taillé à bordure plaquée argent & 2 ustensiles.
Notre prix 12.75

Ens. à punch 18 pces
1488 l'ens.

Paillason d'entrée
En paille tissé. Mes. 16 x 27" approx. 477 ch

Baladeuse pratique
No 822. Notre prix 9.99

Couverture d'auto 48 x 65"
Notre prix 12.75

Couverture 46 x 72"
Idéale pour le camping! 533 ch

Feu d'arrêt surélevé
Notre prix 16.95

Huile à moteur 10W-30
Huile à moteur toute saison. 149 litre

C

haudière, un séjour d'affaires... un jugement de valeur.

Ottawa/Hull

78\$ chambre seulement, occupation simple ou double

- aucun minimum de nuitées requis
- réservations garanties sont pré-enregistrées
- mini-bar et films en primeur dans votre chambre (en supplément)
- accès à un club de santé privé
- à quelques minutes de la Colline parlementaire
- récipiendaire de la cote 6 fleurs de lis du ministère du Tourisme du Québec
- renseignez-vous sur nos tarifs spéciaux de fin de semaine

Hôtel Plaza de la Chaudière
2, rue Montcalm, Hull, Québec J8X 4B4 (819) 778-3880
Sans frais 1-800-567-1991

Assortiment d'articles pratiques à bas prix!

A. Rouleau à pâte en marbre
Base pratique en bois incluse. 1195 ch

A. Porte-poussière & brosse
Très pratique pour le ménage! 245 ch

B. Porte-poussière
Manche long. 197 l'ens.

Chaise pliante en bois
Chaise pliante à siège & dossier en lattes de bois. Fabrication robuste. 1098 ch

Parapluies assortis
Parapluies pour hommes ou femmes. Variétés de motifs & couleurs. 475 ch

A. Jeu de 3 plateaux
Plastique. Notre prix 18.95 948 l'ens

B. Ens. à condiments
Simili-cristal. Notre prix 6.75 338 l'ens.

C. Cendrier en simili-cristal
Notre prix 1.95 97 ch

D. Casier de douche
Métal. Notre prix 2.75 138 ch

E. Chope à bière
Notre prix 3.95 197 ch

F. Moule à gâteau
Rond. Notre prix 9.75 488 ch

G. Presse-purée rotatif
Pilon incl. Notre prix 18.50 925 ch

H. Exerciceurs à main
Ens. de 2. Notre prix 3.95 197 l'ens

I. Ens. à mélanger 6 pces
Plastique. Notre prix 5.95 297 l'ens

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke... 353-1150
- Boulevard Pie IX — Jean-Talon E... 722-4681
- Normandie — Boul. De Salaberry... 334-6311
- Dorval — 400 av. Dorval... 631-4291
- Fairview — Pte Claire... 695-6655
- Greenfield Park — 473 Boul. Taschereau... 672-1771
- Le Carrefour Laval — 3055 Boul. Carrefour... 687-1220

MAGASINS

- Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman... 364-4442
- 6825 Côte des Neiges... 735-2534
- 301 ouest rue St-Antoine... 878-5574
- 5742 av. Du Parc... 878-5800
- 4833 ouest, rue Sherbrooke... 878-5605
- 4050 Wellington, Verdun... 878-5811
- 1493 ouest rue Ste-Catherine... 878-5566

Ces prix sont en vigueur jusqu'à samedi 14 mars. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Livraison sans frais avec achats de 100.00 ou plus.

Le roi est nu

L'Irangate marque la fin du mythe Reagan

JEAN-LOUP SENSE
Agence France-Presse
WASHINGTON

Le roi est nu : la « crise irangate » qui agite Washington depuis trois mois débouche de plus en plus sur une démythification de Ronald Reagan, et celui qui apparaissait depuis son entrée à la Maison-Blanche comme l'homme fort tant attendu n'est plus, aux yeux de l'opinion publique, que le président le plus âgé de l'histoire des États-Unis.

Les trois plus grands hebdomadaires américains arborent tous, cette semaine, sur leur couverture, une photo de M. Reagan avec des titres similaires : « Peut-il s'en sortir ? » (Time), « L'échec de Reagan » (Newsweek), « Le teflon a disparu » (US News and World Report).

Ce dernier titre rappelle le surnom — aujourd'hui dérisoire — de M. Reagan : le président Teflon, sur qui les échecs et les crises glissaient comme sur le revêtement de ces poêles qui « n'attachent pas ». Maintenant, M. Reagan ne parvient pas à se dégager du pétrin dans lequel il s'est lui-même mis en vendant des armes à l'Iran, en contradiction de sa politique, et en laissant un obscur lieutenant-colonel mener en secret la politique étrangère des États-Unis.

Le récent rapport de la commission Tower est dévastateur pour M. Reagan, maintenant attaqué de toutes parts par la presse : on peut dire que ce rapport constitue « le portrait d'une Maison-Blanche sans président », estimait hier le Washington Post. Ronald Reagan « était le président absent ».

Le rapport Tower dépeint un président ignorant des détails, ne se souvenant pas des décisions qu'il a prises ni du moment où il les a prises, et la presse américaine se demande plus ou moins explicitement si cet homme de 76 ans peut assumer sa charge.

« Je ne dirai pas que nous avons traité (M. Reagan) comme un cas clinique mais comme un président qui ne fait pas son travail », a lancé dimanche à la télévision M. Edmund Muskie, l'un des trois « sages » de la commission Tower.

Le Washington Post, qui a écrit que Ronald Reagan était John Wayne et qu'on découvre maintenant que « John Wayne vendait de l'alcool aux Indiens », a fait appel hier à des anthropologues pour expliquer la « chute du royaume magique ».

Survivant avec le sourire aux balles d'un assassin et proclamant que « l'Amérique était de retour », Ronald Reagan, ont expliqué dans le journal ces spécialistes de l'histoire des civilisations, était « la personification des rêves » américains, avec « une vue mythologique de l'Histoire ». La magie s'est envolée : « C'est comme lorsque vous assistez à une pièce de théâtre et que le personnage oublie son texte (...). Tout d'un coup, il n'y a plus qu'un petit homme », a déclaré M. Clifford Geertz, anthropologue à l'Université de Princeton.

Les experts se demandent maintenant si l'ancienne magie peut resurgir, mais la plupart, selon Newsweek, estiment « qu'au mieux (M. Reagan) peut espérer un semblant de respect ».

M. Reagan, selon l'un de ses conseillers, M. David Abshire, a été « profondément perturbé par les implications » du rapport Tower et « choqué par certaines de ses révélations ». Tout le monde s'accorde à dire que le président doit changer son style de gestion des affaires mais le problème est de savoir si un homme de 76 ans peut soudain ainsi se transformer.

L'un de ses plus proches amis, M. Paul Laxalt, pense qu'« il en est capable ». L'ancien secrétaire d'État Edmond Muskie en doute : « On peut se demander si, après avoir travaillé ainsi toute sa vie, il peut réellement prendre en charge les responsabilités de sa fonction ».

M. Reagan, le « grand communicateur », va recourir cette semaine à une télévision qui l'a tant servi jusqu'à présent pour tenter de remonter la pente. Mais déjà la tentative a été vouée à l'échec hier dans le New York Times par un célèbre commentateur conservateur, William Safire : « Un discours rédigé par un autre et approuvé par sa femme va servir d'emballage à un mea culpa du président (...) qui prouvera simplement que ses yeux et sa voix fonctionnent », a-t-il écrit.



Robert Gates



Le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, Howard Baker, avec son patron.

Reagan retire la candidature de Robert Gates à la tête de la CIA

Howard Baker prend ses fonctions en faisant l'éloge du président

AFP et UPI
WASHINGTON

Le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker, a annoncé hier le retrait de la candidature de M. Robert Gates au poste de directeur de la CIA (agence de renseignements américaine).

M. Baker a écrit au président Reagan prononçant un discours télévisé demain à 21 heures pour répondre au rapport Tower sur l'affaire irangate. Selon M. Baker, ce discours « aura un impact profond sur la perception de son rôle comme président et sur sa capacité à gouverner dans le futur ».

M. Gates a écrit au président Ronald Reagan pour lui demander de retirer sa candidature, reconnaissant qu'il existait « une ferme tendance » au Sénat pour retarder la confirmation de sa désignation du fait du scandale irangate et cette demande a été acceptée avec « grand regret », a

précisé M. Baker qui faisait sa première apparition devant la presse à la Maison-Blanche.

M. Reagan avait nommé début février M. Gates, alors numéro deux de la CIA et actuel directeur par intérim, pour succéder au directeur sortant, M. William Casey, hospitalisé à la suite d'une opération au cerveau. Le président a demandé à M. Gates de conserver son poste de directeur adjoint de la CIA.

M. Baker a précisé qu'une autre personnalité serait choisie très prochainement pour diriger la CIA et que le choix d'un nouveau directeur des services secrets américains « était un sujet urgent à l'ordre du jour du président ». Parmi les candidats se trouveraient deux membres de la commission Tower, le général Brent Scowcroft et l'ancien sénateur John Tower lui-même.

L'annonce du retrait de M. Gates a aussitôt été favorablement accueillie au Congrès où le prési-

dent et le vice-président de la commission du renseignement du Sénat, MM. David Boren et William Cohen, ont estimé que son maintien dans ses fonctions de directeur adjoint ne devrait pas poser de problèmes.

Au premier jour de ses nouvelles fonctions de secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker n'a pas perdu de temps pour prendre la défense du président Ronald Reagan.

« Je ne l'ai jamais vu en aussi bonne forme qu'aujourd'hui », a-t-il dit. Si le président a été « endommagé » par l'affaire irangate, « il a survécu », a affirmé M. Baker, démentant que M. Reagan soit un « président détaché » de sa charge. « Ce président, a-t-il dit, contrôle complètement sa présidence ».

M. Baker s'est refusé à dévoiler si M. Reagan allait reconnaître, dans son discours télévisé de demain soir, que sa politique de ventes d'armes à l'Iran était erro-

née et s'il allait s'excuser de ses erreurs. « Je pense que c'est un merveilleux discours », a-t-il dit, se déclarant confiant dans l'impact de cette intervention sur le peuple américain.

Souriant et optimiste, le principal conseiller de M. Reagan a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de devenir un « premier ministre », titre que la presse avait attribué à son prédécesseur, Donald Regan.

Il a aussi indiqué qu'il comptait s'entretenir prochainement avec Mme Nancy Reagan, qui avait mené une intense campagne contre M. Regan, et a souligné qu'il la connaissait depuis longtemps.

Prié de confirmer qu'il avait dit à un journaliste qu'elle pouvait parfois se transformer en « dragon », il a répondu en souriant : « La première dame est un citoyen distingué de ce pays. C'est une grande dame et d'évidence une femme de fortes convictions ».

Un plan musulman pour régler la crise libanaise

AFP, AP, Reuter
BEYROUTH

Le camp musulman a mis au point à Damas des propositions pour un règlement de la crise libanaise alors qu'au Liban-sud les dissidents du mouvement chiite Amal se sont retirés des secteurs dont ils avaient pris le contrôle dimanche.

Les dirigeants musulmans ont annoncé dimanche soir avoir élaboré avec les responsables syriens un avant-projet de réforme du système politique libanais.

Le président libanais Amine Gemayel a accepté trois points clés de ce nouveau plan de paix visant à mettre fin à 11 ans de guerre civile.

Dans ses grandes lignes, le plan, apparemment semblable à un précédent projet rejeté par Gemayel en janvier 1986, assure aux musulmans une part plus équitable dans le partage du pouvoir.

Le président chrétien maronite a accepté de renoncer à son droit

de veto au conseil des ministres, de faire élire le premier ministre (traditionnellement un sunnite) par le parlement — au lieu de le nommer personnellement — et le principe de l'abolition du système actuel de répartition des pouvoirs par confessions religieuses.

Le projet prévoit également de doubler le terme du président du parlement pour qu'il égale la durée de quatre ans du parlement.

Un porte-parole des milices chrétiennes Forces libanaises (FL) a par ailleurs averti que les FL n'accepteraient pas que soient remis en cause les grandes lignes de la Constitution libanaise actuelle.

Rappelons que 55 p. cent des 4 millions de Libanais sont musulmans.

Au Sud-Liban, le mouvement chiite Amal a repris en main hier la situation et le soulèvement de dimanche des partisans d'un ancien responsable du mouvement, M. Hassan Hachem, a pris fin, selon les correspondants sur place.

George Shultz rencontre les nouveaux dirigeants chinois

Agence France-Presse
PÉKIN

Le secrétaire d'État George Shultz a déclaré hier à Pékin que la Chine et les États-Unis demandaient tous deux le départ des troupes soviétiques d'Afghanistan et vietnamiennes du Cambodge, à l'issue de nombreux entretiens avec des dirigeants chinois de premier plan.

« Nous sommes d'accord sur le fait que le retrait soviétique d'Afghanistan et le retrait vietnamien du Cambodge sont essentiels pour assurer la stabilité et le progrès dans ces pays et pour promouvoir la sécurité régionale », a déclaré M. Shultz, lors d'un banquet en l'honneur de son homologue chinois, Wu Xueqian.

Le responsable américain a eu de longs entretiens, hier matin, avec M. Wu et a rencontré dans la journée le premier ministre et chef du Parti communiste par intérim Zhao Ziyang, le président Li Xiannian, le ministre de la Défense Zhang Aiping ainsi que le vice-premier ministre Li Peng.

« Bien que nous ayons des vues différentes sur certaines questions, nous avons des vues identiques ou similaires sur bon nombre d'autres », a déclaré le chef de la diplomatie chinoise dans son

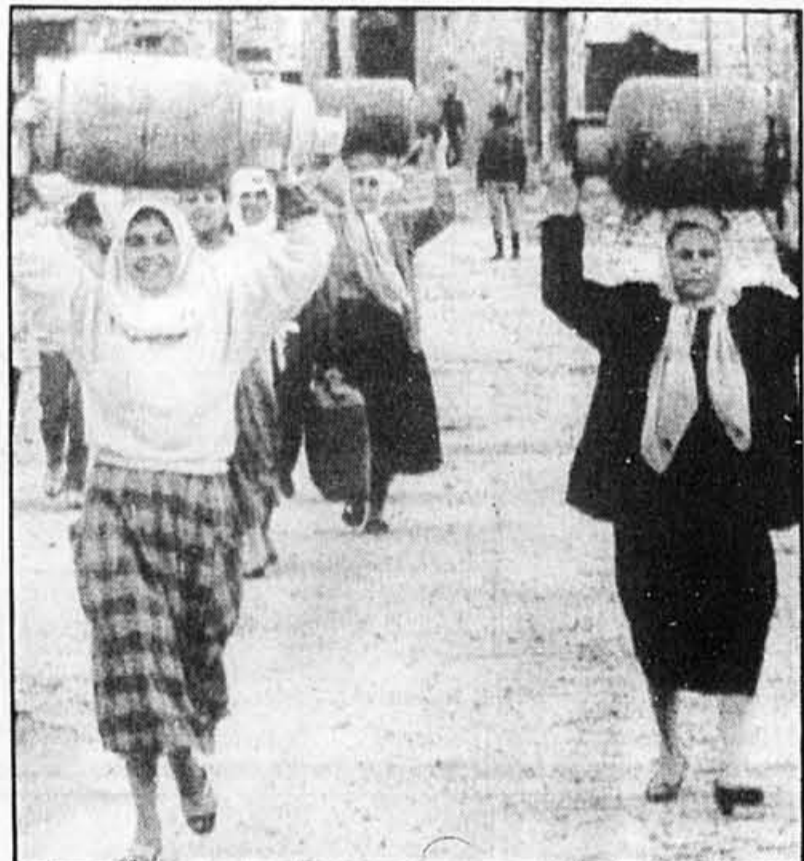
toast, soulignant que les relations sino-américaines s'étaient développées et continueraient à s'approfondir.

Le président chinois, cité par l'agence Chine Nouvelle, a pour sa part demandé aux États-Unis de « faire quelque chose » pour résoudre la question de Taïwan, la principale pomme de discorde entre Pékin et Washington.

Le chef de l'État chinois n'a pas précisé ce qu'il demandait aux États-Unis dans ce domaine mais la Chine critique Washington pour ses ventes d'armes à cette île gouvernée par les nationalistes chinois.

M. Li a ajouté, selon l'agence chinoise, que la Chine « devait suivre la voie socialiste puis-que'elle voulait construire un socialisme aux caractéristiques chinoises », ajoutant, tout comme le vice-premier ministre Li Peng, que les réformes économiques et la politique d'ouverture se poursuivraient.

Lors de son discours pendant le banquet, M. Shultz a également indiqué qu'il avait discuté avec les dirigeants chinois d'autres problèmes « qui menacent la paix dans le monde », tels celui du conflit Iran-Irak, celui du Nicaragua et la montée du terrorisme.



Ces Palestiniennes, portant des bonbonnes d'essence vides sur leur tête, quittent le camp de Bourj Barajneh pour aller se ravitailler aux camionnettes de l'UNWRA.

Washington répondra par un projet d'accord à l'offre de Gorbatchev

Reuter et AFP
GENÈVE

L'Union soviétique a présenté hier à Genève sa nouvelle offre d'élimination des missiles à moyenne portée du théâtre européen, et les États-Unis y répondront dans les prochains jours en présentant une proposition de traité en bonne et due forme, apprend-on de source autorisée auprès des deux délégations.

Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a, d'autre part, indiqué hier qu'il souhaitait autant l'élimination des armes nucléaires à courte portée que de celles à moyenne portée.

Un éventuel accord sur les missiles à moyenne portée pourrait « stimuler » les négociations sur les armes stratégiques, conventionnelles et chimiques, a-t-il indiqué en recevant le premier ministre islandais, M. Steingrímur Hermannsson.

« Nous aimerions qu'un accord sur les fusées à moyenne portée stimule les négociations sur la réduction des armes stratégiques de pair avec le maintien en vigueur du traité ABM (missiles anti-balistiques), permette

d'entamer des pourparlers sur les armements conventionnels et les forces armées et accélère les progrès dans le domaine de la liquidation des armes chimiques », a déclaré M. Gorbatchev, selon la télévision soviétique.

Le secrétaire général considère qu'un tel accord aurait aussi un impact « psychologique » positif sur « les perspectives d'un règlement des conflits régionaux ».

Après deux ans d'impasse, les négociations ont ainsi été débloquées subitement par l'initiative du numéro un soviétique qui a proposé, samedi, de découpler les négociations sur les euromissiles de celles sur les missiles stratégiques à longue portée et de ne plus conditionner un accord dans ce domaine à l'abandon du programme américain de « guerre des étoiles », position qui avait causé le blocage de Reykjavik.

Les négociateurs soviétiques et américains à Genève sont convenus, hier, de prolonger la septième session de ces pourparlers qui auraient dû s'achever demain pour ne reprendre que le 23 avril.

Au cours d'une session spéciale d'une heure à l'ambassade d'URSS, Youli Vorontsov, chef de la délégation soviétique, a présenté la nouvelle offre de Moscou.

M. Terry Shroeder, le porte-parole de la délégation américaine, a indiqué que cette présentation avait été faite dans des termes très généraux, reprenant sans plus de précision les termes de l'offre de M. Gorbatchev.

M. Shroeder a ajouté que les États-Unis y répondront en mettant bientôt sur la table un projet d'accord sur les euromissiles, qui reprendrait les propositions du sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik.

Le sénateur démocrate du Tennessee, Albert Gore, a confirmé, après un entretien avec les délégations américaine et soviétique, que le projet d'accord serait présenté par les États-Unis dans les prochains jours et a qualifié son contenu d'« étape audacieuse ».

À Moscou, le chef du département du désarmement du ministère des Affaires étrangères, M. Viktor Karpov a estimé, pour sa part, qu'un accord pourrait être signé d'ici six mois si les deux pays font preuve de bonne volonté.

Les Occidentaux, à l'exception de la France, ont généralement bien accueilli la nouvelle offre soviétique; Paris redoute que le démantèlement des euromissiles ne sape l'équilibre des forces en Europe.



George Shultz rencontre Zhao Ziyang.

PHOTO REUTER

La discrétion était de rigueur chez les tortionnaires argentins

Agence France-Presse
BUENOS AIRES

■ À l'École supérieure de mécanique de la Marine (ESMA), transformée en camp de détention et de torture sous la dictature argen-

tine (1976-83), la discrétion était de rigueur et ceux qui étaient chargés de faire avouer les détenus préféraient se faire connaître par des surnoms.

Au fur et à mesure que progresse l'instruction du procès de l'ESMA, commencée jeudi dernier, les témoignages font revivre ce passé. Si plusieurs milliers de détenus n'en sont jamais sortis, d'autres, beaucoup moins nombreux, y ont survécu. Par chance ou parce qu'ils avaient accepté de collaborer avec leurs tortionnaires. Aujourd'hui, ils se souviennent.

Carlos Gregorio Lordskipanides a reconnu en l'adjudant Juan Antonio Azik l'homme surnommé « Pirana » qui, pour le faire parler, avait torturé à la « picana » (générateur électrique) sous ses yeux son bébé de 20 jours.

Le capitaine de frégate Jorge Eduardo Acosta était responsable des services de renseignements de l'ESMA. C'est lui qui posait les questions pendant qu'un de ses hommes soumettait le prisonnier à la torture. Nilda Actis Goretta, Ana Maria Larralde et Lisandro Cubas l'appelaient à l'époque « El Tigre ».

Graciela Beatriz Daleo a reconnu le capitaine de navire Francis Whamond comme l'un des principaux collaborateurs de El Tigre. Lui se présentait comme « El Duke » (le Duc).

« Tommy », c'était le médecin-

capitaine Carlos Octavio Capdevila. Selon Susana Beatriz Leira de Barros, il intervenait quand un torturé s'évanouissait pour savoir s'il était vraiment à bout de résistance ou s'il ne faisait que simuler.

« El gordo Daniel », (le gros Daniel), le chef de la préfecture navale Hector Febres, n'avait pas de rôle aussi systématique, mais Carlos Antonio Garcia se souvient de l'avoir vu frapper un prisonnier et le laisser en piteux état.

Quelques-uns n'avaient pas de surnoms selon les témoignages recueillis, mais cet anonymat n'empêchait pas, bien au contraire, les capitaines Adolfo Donda ou Antonio Pernia de manier la picana avec entraînement, selon Ana Maria Testa ou Ricardo Coquet.

Et puis, il y avait le lieutenant de vaisseau Astiz. Lui, ne compte plus ses surnoms. A l'ESMA, on l'appelait « Gonzalo ». Chez les « Mères de la Place de Mai » où il s'était infiltré, on le connaissait sous le nom de « Gustavo Nino » (le petit Gustavo). Lorsqu'il espionnait à Paris les réfugiés argentins, il se nommait « Escobar ». Et la presse internationale en a rajouté : « L'Ange blond de la mort », « Le bourreau au visage d'ange », « Angelface »... Sa réputation, ses cheveux blonds et ses dents blanches en ont fait une vedette.

« Au lieu de prendre les nerfs après vos enfants, prenez donc le téléphone et appelez Parents Anonymes »



Claude Meunier
Président
Campagne de financement '87



Pour aider les enfants et les parents en difficulté, envoyez votre don à :

PARENTS ANONYMES DU QUÉBEC

C.P. 186, Succursale place d'Armes, Montréal, Québec H2Y 3G7 TEL. 288-5555 EXT. 1-800-361-5085

DÉPÊCHES

PROCHE-ORIENT

Position soviétique

■ L'Union soviétique estime qu'une conférence internationale sur le Proche-Orient ne devrait pas se transformer en un « simple parapluie » à des négociations directes entre Israël et les pays arabes, a déclaré hier à Amman l'ambassadeur d'Union soviétique en Jordanie, M. Alexandre Zintchouk. M. Zintchouk a estimé que les participants à cette conférence — les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et les parties concernées — devraient jouer un « rôle actif ».

PHILIPPINES

Offre d'amnistie

■ Les communistes philippins ont rejeté hier l'offre d'amnistie proposée samedi par la présidente Corazon Aquino à tous les rebelles acceptant d'abandonner leurs activités hors la loi au cours des six prochains mois, la qualifiant de « farce grossière ». Le Front national démocratique (FND — alliance communiste) a estimé que la proposition de Mme Aquino, qui concerne à la fois les rebelles communistes et musulmans, faisait partie de sa politique de « mesures de conciliation pour faire contrepoids avec sa tactique guerrière ».

AFRIQUE DU SUD

Pas de résolution US

■ Les États-Unis s'abstiendront de présenter devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies une résolution sur l'Afrique du Sud condamnant l'apartheid, a-t-on appris de bonne source hier à Genève. Jugé trop modéré par certains pays africains dans sa condamnation du régime sud-africain, ce projet avait très peu de chance d'être adopté lors du vote des 42 pays membres de la commission et les États-Unis ont préféré ne pas le présenter.

MAROC-USA

Vernon Walters

■ Le général Vernon Walters, représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU, en visite actuellement au Maroc, a qualifié d'incident « très sérieux » les combats qui ont opposé mercredi dernier au Sahara occidental les troupes marocaines au Front Polisario, dans une interview publiée hier par le journal marocain *Le Matin* du Sahara. Selon le général Walters, ces combats ont fait plus d'une centaine de morts des deux côtés.

LIBYE

Remaniement ministériel

■ Le Congrès général du peuple libyen (parlement) a nommé un nouveau chef de gouvernement dans le cadre d'un remaniement qui voit également le remplacement des ministres des Affaires étrangères et du Plan, a annoncé hier l'agence officielle JANA. Omar al Montasser a été nommé secrétaire général du Comité général du peuple, poste équivalent à celui de premier ministre, en remplacement de Jaddalah Azzouz al Talhi qui était en place depuis septembre dernier.

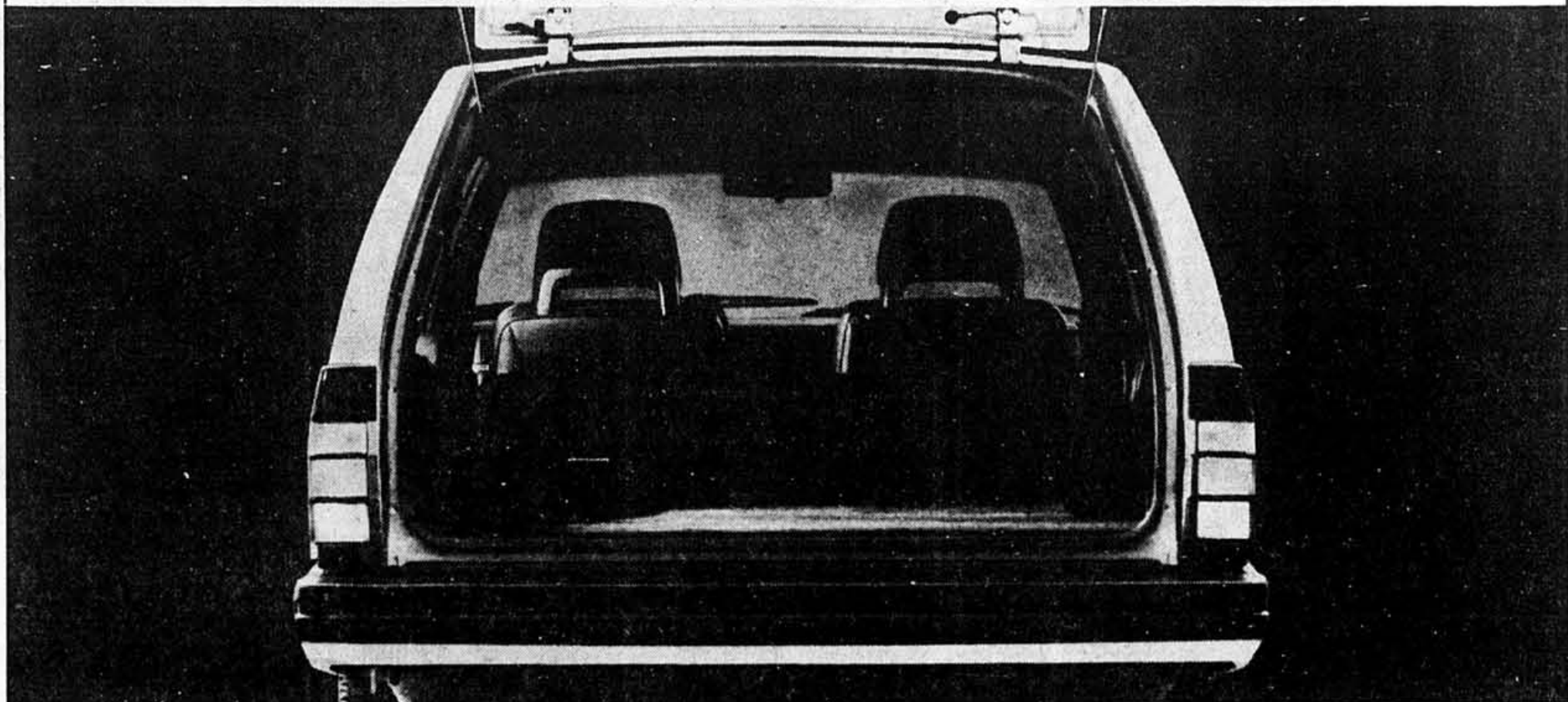
NICARAGUA

La Prensa

■ La directrice du quotidien nicaraguayen *La Prensa*, fermé depuis huit mois par les autorités, Mme Violeta Barrios Chamorro, a lancé hier à Managua un appel à la communauté internationale pour qu'elle réclame au régime sandiniste le rétablissement de la liberté de presse au Nicaragua. Mme Chamorro, veuve de l'ancien directeur assassiné sous le régime du président Anastasio Somoza, a entrepris cette démarche le jour du 61^e anniversaire de la fondation du quotidien. La directrice a démenti une nouvelle fois les accusations du gouvernement du président Daniel Ortega selon lesquelles *La Prensa* est « un instrument de Washington ».



LA FAMILIALE QUI SE PREND POUR UN SEDAN DE LUXE.



ET VICE VERSA.

Dès que vous tournez la clef d'une Volvo familiale de la série 700, elle prend les allures d'un sedan de luxe.

Vous aurez tôt fait de vous en rendre compte dès le premier virage serré. C'est à croire que vous êtes au volant d'un sedan sport! Même les sièges contribuent à cette impression. Conçus par des orthopédistes, ils sont si confortables que jamais plus la route ne vous semblera longue.

Performance. Confort. Style. Tout ce que vous attendez d'un sedan mais n'osiez même espérer d'une familiale.

Une foule de petits luxes comme: une chaîne stéréo Dolby^{MD} de la meilleure sonorité, des sièges avant chauffants,

une banquette arrière dont les sections peuvent être repliées indépendamment... et bien d'autres! Il vous intéressera également de savoir qu'une fois la banquette arrière rabattue, vous vous retrouvez avec une surface de chargement de plus de six pieds de long par trois pieds et demi de large. Ce qui représente beaucoup de pieds cubes (74,9). Donc, beaucoup d'espace! Pour transporter tout ce que vous voulez et plus.

La familiale qui se prend pour un sedan. Ou le sedan qui se prend pour une familiale?

D'une manière ou de l'autre... c'est une Volvo. Une voiture digne de confiance.

VOLVO

Montréal
Up-Town Automobiles Ltée
8300, boul. Décarie
737-6666

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin
667-4960

St-Hubert
Lemenn Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau
678-1220

Dollard-des-Ormeaux
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
626-8120

St-Léonard
John Scotti Auto Ltée
4330, Jarry Est
725-9394

Les évêques se prononcent de nouveau contre la peine de mort

JULES BÉLIVEAU

■ « On ne peut plus soutenir que pour venger un homicide illégal, la société doit recourir à un second homicide, celui-là légalisé. Ce faisant, elle répondrait à la violence par la violence, sans avoir rétabli l'ordre violé ».

Après avoir fait un geste semblable en 1960, en 1973 et en 1976, les évêques catholiques du Canada viennent d'émettre une déclaration pastorale dans laquelle ils se prononcent de nouveau contre la peine de mort.

Dans ce texte intitulé *L'escalade de la violence*, les évêques canadiens ne cachent pas leur déception à la suite de la réintroduction du débat sur la peine de mort à la Chambre des communes. « Lorsqu'en 1976 le gouvernement canadien a décidé de son abolition, disent-ils, nous avions cru avec beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes que notre pays inscrivait dans son histoire une page fort importante qui révélerait au monde notre souci à tous de se donner un plus haut degré de civilisation, un meilleur standard d'humanité. Aujourd'hui, notre société peut difficilement faire marche arrière et revenir à un système qui tente de vaincre le mal par le mal sans risquer de saper la base même de son unité morale: le respect de la vie, de toute vie humaine, fondement original de tous les autres droits humains. »

Une mesure violente

L'épiscopat rappelle ce que disait le conseil de la Conférence des évêques catholiques du Canada quelques mois avant la suppression de la peine de mort en 1976: « Une société qui respecte tellement le droit à la vie qu'elle ne veut pas employer la peine de mort pour se protéger crée une atmosphère favorable au respect des autres droits humains... La peine de mort n'est acceptable que dans une société insuffisamment organisée pour se défendre autrement des éléments qui mettraient en danger la vie des citoyens, ce qui n'est pas le cas au Canada; ... la violence engendre la violence et la peine de mort est une mesure violente. »

Les évêques demandent par ailleurs: « Qui est sans péché? » Et ils citent le passage de l'Évangile dans lequel le Christ, s'adressant aux pharisiens et aux scribes sur le point de juger et de condamner à mort la femme infidèle, a révoqué lui-même l'ancienne loi de Moïse sur la lapidation: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre! »

Selon les évêques, lorsque la so-

ciété opte pour l'exécution de la peine de mort et l'extermination du criminel, elle signifie qu'elle ne croit pas à sa guérison possible et refuse de croire que tout peut être pardonné, que la réinsertion personnelle et sociale du meurtrier est réalisable. « Or, qui parmi nous ou quelle société peut se dire totalement innocent, sans péché? Qui parmi nous ou quelle société peut affirmer qu'il n'a aucune responsabilité personnelle, collective dans la délinquance? Sans pour autant dégrader le criminel de la gravité de son forfait, ne faut-il pas, en toute justice et vérité, rejeter tous les facteurs de la vie sociale qui conduisent à la délinquance et au crime: chômage, dislocation des familles, exploitation des pauvres, discrimination, prolifération des idéologies déshumanisantes, pornographie et drogue, exalta-

tion de l'argent comme valeur suprême, etc.? »

Dieu seul est maître de la vie

Une raison plus importante encore incite les évêques à se prononcer contre la peine de mort: le fait que Dieu seul est maître de la vie. « Si, comme citoyens, soulignent les évêques, nous reconnaissons le caractère sacré de la vie humaine et la nécessité de la protéger totalement, et si, comme croyants, nous admettons que nous avons été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et que Dieu seul est le Maître de la vie, nous devons alors comprendre que nous pouvons difficilement disposer de la vie d'autrui ».

La déclaration pastorale des évêques canadiens n'omet pas de parler des vies détruites et des familles brisées par la criminalité.

Mais elle note que cette souffrance ne peut pas être comblée par la mort du meurtrier. Et elle signale que « l'attention et le soutien concret que notre société doit apporter aux victimes du crime et à leurs familles l'interrogent sur sa qualité d'être humaine, sur sa capacité de vaincre le mal par le bien ».

Les évêques parlent également des agents de police et de correction, qui exercent un métier ingrat et périlleux et qui « eux aussi veulent vivre ». L'épiscopat soutient toutefois que la protection de la vie de ces personnes sera davantage assurée par l'irradication à la base des causes ou des facteurs favorisant l'activité criminelle et par l'amélioration du système correctionnel axé sur la réhabilitation et la réinsertion sociale des détenus.

Environnement Canada

AVIS PUBLIC

Rencontre publique sur l'avant-projet de Loi sur la protection de l'environnement

Suite au dépôt d'un avant-projet de Loi sur la protection de l'environnement, Environnement Canada invite les organismes et citoyens intéressés à présenter publiquement leurs commentaires sur cet avant-projet de Loi.

Ces commentaires pourront être présentés verbalement ou par écrit au cours d'une session conçue à cet effet:

Date: 10 mars 1987
À compter de 9 h 30

Lieu: Complexe Guy-Favreau
Salle Les Saules
200, ouest boul. Dorchester
Montréal, Québec

Les individus et organismes qui souhaitent faire une présentation à cette occasion doivent aviser Madame Yolaine Saint-Jacques, (514) 283-7173 ou Madame Marie Auclair 1-800-463-4311.

Canada

Faites marcher vos affaires.

Un projet de loi touchant les victimes d'actes criminels

■ Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a annoncé hier qu'il entend présenter au cours de l'automne prochain à l'Assemblée nationale un projet de loi qui vise à aider les victimes d'actes criminels.

Bien que de tels programmes existent déjà, a expliqué le ministre en conférence de presse, il est essentiel pour le gouvernement provincial de bien « encadrer les droits des victimes ».

Un projet de consultation a déjà été mis sur pied; une commission se déplacera de ville en ville, du 30 mars au 29 mai, pour recueillir les opinions de la population avant qu'on ne se mette à la rédaction du projet de loi, a dit M. Marx.

« On fera en sorte qu'il y ait assez de personnel au ministère pour s'occuper de ces programmes » a-t-il ajouté.

Les droits des victimes d'actes criminels ont toujours été une priorité pour le ministre de la Justice qui a expliqué hier qu'une fois adoptée, cette loi ne permettra plus à un criminel de profiter de son crime. Par exemple, a continué M. Marx, si un individu décidait de rédiger un livre sur ses exploits criminels, les profits iraient à ses victimes. Ou encore, de poursuivre le ministre, les victimes d'erreurs judiciaires seraient indemnisées rapidement. De plus, selon la nouvelle loi, une victime pourra témoigner devant le tribunal avant qu'on n'impose une sentence à son assaillant.

Le ministre a ajouté qu'il y aura un changement de pratiques administratives dans les palais de justice afin de permettre que les nouveaux programmes et services soient mis sur pied.

Chez Télé-Direct nous publions les Pages Jaunes depuis plus de soixante-quinze ans, selon un principe bien simple: les gens nous consultent non pas quand ils songent à faire des achats, mais quand ils ont déjà décidé d'acheter.

De nos jours, quatre personnes sur cinq, consommateurs ou gens d'affaires, utilisent nos Pages Jaunes, quand elles sont prêtes à acheter. C'est un fait.

Plus de 80% des consultations dans nos Pages Jaunes se transforment en une action concrète. Une visite pour un achat, un appel téléphonique ou une lettre. Ça aussi, c'est un fait. Une action qui se conclut par des ventes. On trouve les Pages Jaunes partout. À la maison, au bureau, dans les magasins, les hôtels et les cabines téléphoniques.

En réalité c'est votre vendeur le plus tenace. En service 24 heures sur 24, tous les jours, à longueur d'année.

Aujourd'hui, Télé-Direct compte au pays des centaines de milliers d'annonceurs qui font marcher leurs affaires plus efficacement grâce aux Pages Jaunes. Peut-on trouver preuve plus éloquentes de notre efficacité?

Alors, vous aussi, faites marcher vos affaires. Appelez-nous. Un conseiller professionnel de Télé-Direct entrera en communication avec vous. Son intérêt pour votre entreprise, ses idées, ses statistiques sur l'efficacité des Pages Jaunes, lui permettront de vous tailler un plan sur mesure pour vos affaires.

Vous trouverez Télé-Direct dans les Pages Jaunes, sous la rubrique "Publicité dans les annuaires et guides." Les Pages Jaunes. Un petit pas pour vous. Un grand bond pour vos affaires...



Les seules et uniques Pages Jaunes. Par Télé-Direct.